EMPLOI DE L'AIRAIN

A DÉFAUT DU FER

CHEZ LA PLUPART DES PEUPLES.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE NAPOLI

Dans la IIe partie du livre que j'ai publié sous le titre de *Découvertes dans la Troade*, page 172, ligne 9, j'ai dit :

« Il est maintenant prouvé, d'une manière incontes-
« table, que, dans l'âge héroïque, chez les Grecs, tous
« ces objets (les pointes de lance et les pointes de flè-
« che, les épées, les boucliers et les casques) étaient
« de cuivre. »

Lorsque je m'exprimais en ces termes, je me fondais presque uniquement sur des paroles d'Homère et des allégations positives de Pausanias, de Pline et de quelques autres auteurs anciens qui se rapportent évidemment à ces mêmes paroles de l'auteur de l'Iliade; mais maintenant, fort de nouveaux faits matériels que j'ai recueillis récemment, et que je vais mentionner, je puis rendre ma proposition plus générale, et dire qu'au moment où nous sommes il n'est plus possible de douter, 1° que le cuivre naturel ait été la première matière employée chez tous les peuples de l'antiquité qui ont pu la connaître, non-seulement pour la confection de toute espèce d'ustensiles, d'instruments et d'objets d'art, mais même de toute espèce d'armes offensives, dès que

l'état de leur industrie eut permis à ces peuples de faire usage des métaux (1);

2° Que le bronze fut généralement substitué à l'airain naturel plus ou moins pur, pour la fabrication de tous les objets susceptibles d'être confectionnés dans des moules, aussitôt que l'on a pu reconnaître les qualités supérieures qui distinguent cet alliage de l'airain naturel et du laiton, autrement dit *cuivre jaune;*

3° Que, par diverses causes que les Mongez, les d'Arcet ont très-explicitement exposées, le fer n'a pu être connu, ou du moins n'a pu être employé que très-tardivement, et que, vu sa rareté, il est resté d'un usage infiniment restreint jusqu'en des temps fort rapprochés de notre ère;

4° Enfin, qu'à défaut du fer, quelques peuples anciens ont employé, pour la confection des outils propres au charpentier et à l'agriculteur, et même de quelques armes, une espèce de cuivre connue encore chez nous sous la dénomination de *cuivre noir.*

I.

Relativement au premier point, j'ai déjà cité à l'appui de mon opinion, dans la première partie de mon livre, les objets d'art trouvés dans le tumulus que le comte

(1) Je dis *des métaux*, parce que les premières armes, les premiers instruments, les premiers ustensiles furent en pierre : aussi les archéologues distinguent-ils deux âges : le premier, qui fut l'âge *de pierre*, et le second, qu'un bon nombre d'entre eux nomment improprement l'âge *de bronze*. Il faudrait dire l'âge *d'airain*; je justifie cette assertion dans un article spécial, intitulé : Observations relatives à l'emploi des mots *cuivre*, *airain*, *bronze*.

de Choiseul Gouffier, alors ambassadeur à Constantinople, fit fouiller en 1787, lequel tumulus occupe au cap Sigée, à l'entrée de l'Hellespont, une position tellement en rapport avec des termes des plus précis qu'on puisse remarquer dans Homère, que nous avons tout sujet de croire que c'est celui qui nous est désigné dans l'Iliade comme étant la tombe du vainqueur d'Hector, et j'ai considéré ce fait que certaines figures d'animaux et une petite figure humaine, trouvées dans ce monument, ont été constatées être de *cuivre* proprement dit, comme un indice des plus forts que le tumulus dont il s'agit doit réellement appartenir aux plus anciens temps historiques, et, conséquemment, que nous n'avons aucune raison valable de nier qu'il puisse être celui où furent déposées les cendres réunies d'Achille et de Patrocle (1),

(1) Aux personnes qui, sur la foi de Strabon et du comte de Choiseul Gouffier, m'objecteraient que Patrocle et Achille durent avoir chacun un monument, j'opposerais les expressions d'Homère, les témoignages de Dion Chrysostome, de Lechevalier, de Morrit, et le mien propre. Homère dit formellement que les cendres d'Achille et de Patrocle durent être réunies dans un même tombeau, et celles d'Antiloque dans un monument séparé. Dion Chrysostome a confirmé ce fait dans le célèbre discours qu'il adressa aux habitants d'*Ilium Recens*, en leur disant que *Patrocle n'eut pas de tombeau particulier*, qu'Achille et lui eurent une même tombe; notre compatriote Lechevalier qui, ayant levé le plan de la plaine de Troie, devait bien en connaître les localités les plus importantes, n'a vu, sur le point si bien indiqué par Homère, que deux tumulus; Morrit, survenu dans ces lieux sept ans plus tard que l'auteur du Voyage dans la Troade, n'en a vu aussi que deux; enfin moi, qui les ai visités à trois reprises, dix-sept ans après le passage du savant anglais, je n'en ai également vu que deux. (Voyez dans mon livre, IIe partie, p. 57-62.)

et le même qui reçut, dans le IVe siècle antérieur à l'ère chrétienne, les hommages d'Alexandre le Grand ; mais, comme des savants en renom ont objecté qu'on ne peut fonder aucune opinion certaine sur les objets précités, parce qu'ils furent le produit d'une fouille qui n'a été soumise à aucun contrôle, et qui fut effectuée par un agent qu'ils ne considèrent point comme digne de confiance, j'admets la nécessité pour moi de faire valoir d'autres exemples. Je ne serais probablement pas embarrassé d'en fournir un bon nombre si la confusion que les écrivains font assez généralement au sujet des mots *cuivre*, *airain* et *bronze*, quand ils traitent des questions d'archéologie, ne m'imposait l'obligation d'être fort circonspect touchant les citations que j'ai à faire ; attendu que, la plupart du temps, on ne peut savoir si les rapporteurs de faits ont eu vue des objets *de cuivre* ou *de bronze*. Je me contenterai donc pour le moment, relativement à ce premier point, de citer un seul exemple, ayant lieu de croire qu'il pourra suffire auprès des esprits consciencieux, puisqu'il porte sur des armes offensives ; car, s'il peut être prouvé que les plus anciens objets de cette nature sont de cuivre naturel plus ou moins pur, à plus forte raison pourra-t-on croire que tout ce qu'on a pu confectionner en métal dans ces temps reculés, soit en instruments et ustensiles de diverses espèces, soit en objets d'art, ne pouvait être composé généralement que de cuivre proprement dit.

Voici les termes positifs d'un rapport fait par M. Rafn, secrétaire de la Société royale des antiquaires du Nord, à cette Société, dans sa séance annuelle du 31 janvier 1839 :

« La Société asiatique de Calcutta, au Bengale, nous a envoyé deux échantillons *d'armes antiques en cuivre.* Ces armes ont été trouvées avec une quantité d'autres de la même espèce à la suite d'un éboulement arrivé près du village de Nioraï, de la province d'Etaweh, entre les fleuves du Gange et du Jumna, dans l'intérieur de l'Hindoustan. C'est un glaive large et court dont la poignée n'est qu'un prolongement de la lame, et une flèche faite de manière à pouvoir être adaptée à un manche, à l'aide de crochets saillants..... On trouve souvent des armes de cette espèce, en fouillant aux environs des villes de Mathura et de Bindráhand de l'Hindoustan..... Il y a surtout deux circonstances qui parlent en faveur de leur haute antiquité : d'abord la forme peu commode de la poignée de l'épée qui, toute dépourvue d'ornements, semble rappeler la simplicité de l'antiquité la plus reculée ; ensuite la matière qui, selon l'opération chimique à laquelle on l'a soumise, est de *cuivre pur, sans aucune espèce d'alliage d'étain.* Par les fouilles faites dans le Nord, on n'a pas encore trouvé de glaive de cuivre pur, mais seulement des outils de ce métal, tels que des *celtes* (1) et des haches. »

II.

Quant au second point, il doit me suffire de rappeler deux observations que j'ai consignées dans mon livre, et

(1) Les archéologues entendent par ce mot *celtes*, une certaine espèce d'instruments anciens que l'on trouve encore en assez grand nombre sur divers points de l'Europe, dont on ne connaît pas encore bien l'usage, et qu'ils croient d'origine celtique.

desquelles il résulte que, parmi toutes les pièces confectionnées dans des moules, objets d'art et autres, dont l'antiquité ne remonte pas au delà du VIIe siècle avant l'ère chrétienne, et qui sont recueillies dans les principaux musées de l'Europe, il n'en est aucune qui ne soit de bronze, c'est-à-dire, dont la matière de cuivre ne soit alliée avec de l'étain.

III.

Pour ce qui est de la priorité de l'emploi du cuivre, relativement à celui du fer, et de l'excessive rareté de ce dernier métal, du moins chez les Grecs et les peuples de l'Asie Mineure à l'époque homérique, j'avais, je crois, donné une idée assez exacte des choses sur ce sujet, en faisant observer (IIe partie, page 169) qu'Homère, lequel, sauf deux cas tout à fait exceptionnels, emploie toujours, et à tout moment, quand il nomme les diverses armes de ses héros, l'équivalent du mot *airain*, qu'Homère, dis-je, lorsqu'il en est à nous représenter Vulcain occupé à confectionner les nouvelles armes d'Achille, cite à peu près tous les métaux connus de nos jours, à l'exception du fer. Eh bien, je suis maintenant en mesure de faire voir, par de nombreux exemples, que cette absence du mot grec équivalent à notre mot fer, que l'absence de ce mot dans ce passage si remarquable, n'est point un oubli de la part du poëte; qu'Homère est en cela parfaitement d'accord avec le résultat des recherches et des observations auxquelles plus particulièrement les archéologues de notre temps se sont livrés. Il appert, en effet, de toutes ces recher-

ches, de toutes ces observations que, parmi tant de monuments de diverses espèces appartenant à l'antiquité qui ont été fouillés jusqu'ici, il ne s'est trouvé aucune arme ou instrument tranchant qui soit de fer; et que tout ce qui a été vu dans ce genre en métal, en Amérique, et jusque dans l'Océanie, chez des peuples nouvellement connus, est d'airain. Je ne rapporterai, à l'appui de cette assertion si positive, que les témoignages les plus dignes de confiance, commençant par citer ceux qui sont donnés par nos compatriotes, feu Mongez, l'un des membres les plus célèbres de notre Académie des inscriptions, et M. de Caumont.

Relativement au premier, j'ai eu l'occasion de citer (IIe partie, page 121) quatre épées dont ce savant a fait mention dans des mémoires composés par lui, en divers temps, pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ces épées, qui furent trouvées toutes les quatre sous la tourbe dans le département de la Somme, l'une à Heilly, vallée d'Albert, au voisinage d'Abbeville, et les trois autres à Pecquigny, ont été reconnues être de fabrication romaine, et d'une nature de bronze dans lequel l'étain entre pour un dixième, c'est-à-dire, à peu près dans la même proportion qu'est l'alliage de nos bouches à feu. Le second, à qui nous devons la création de la Société des antiquaires de Normandie, dans un ouvrage publié en 1830, sous le double titre d'*Histoire de l'art dans l'ouest de la France* et *Cours d'antiquités monumentales*, mentionne quantité d'objets que, depuis quatorze à quinze siècles, on fabrique de préférence en fer dans tous les pays où les sciences et les arts ont pu se répandre, tels que *des haches*, *des épées*,

des pointes de lance. Tous les objets de ce genre qui ont été trouvés en plus ou moins grand nombre dans nos départements de l'ouest, soit dans des restes d'habitations gauloises et celtiques, soit parmi des ruines romaines, tous ces objets, dis-je, au rapport de M. de Caumont, sont d'*airain.* « J'en ai acquis la certitude par moi-même, » dit cet archéologue dans le premier volume, page 232 du livre précité, « et par les renseignements que j'ai recueillis dans mes voyages.... » A la page 224 de ce même volume, le même auteur rapporte, d'après M. Clarke, savant anglais, que *plusieurs têtes de lance d'airain ont été trouvées dans la Russie.* Relativement à cet empire, je puis moi-même fournir un témoignage de quelque valeur, en disant qu'un événement à peu près semblable à celui qui survint récemment dans l'Inde, a mis également à découvert, dans le gouvernement de Tauride, sur un point voisin des bouches du Dnieper, l'ancien Borysthènes, une diversité singulière de flèches toutes d'airain, c'est-à-dire, de cuivre ou de bronze. Je tiens ce fait de M. Serebrekof, secrétaire du prince Dimitri-Galitzin, lequel fut, pendant un long cours d'années, gouverneur général de Moscou. Ce fut un ouragan qui, déplaçant une masse considérable de sable, fit reparaître à la clarté du jour ces armes enfouies depuis peut-être vingt-cinq siècles et plus. Elles sont maintenant en la possession du prince Dimitri. Quelques-unes de ces flèches sont coniques, d'autres quadrangulaires et triangulaires; une quatrième espèce répond, par la description qui m'en a été faite, à des flèches réputées égyptiennes que l'on peut voir dans une montre du Musée Charles X ; enfin

quelques-unes de ces flèches, dit M. Serebrekof, paraissent n'être *ni de cuivre, ni de fer;* ce qui me porte à croire qu'elles peuvent fournir un premier exemple à l'appui de mon opinion sur l'emploi *du cuivre noir* à défaut du fer, chez les anciens.

Puisque je viens d'avoir l'occasion de citer le Musée de Charles X, c'est bien le moment pour moi de le signaler à nos artistes comme l'un des établissements de l'Europe qui contient le plus d'objets propres à faire apprécier convenablement les opinions que j'ai émises touchant la nature des armes antiques. J'ai la satisfaction de pouvoir apprendre à ceux d'entre eux qui l'ignorent qu'ils peuvent voir, dans cette splendide collection, cinq casques, huit épées, un bon nombre de pointes de lance, de javelots, de poignards, quantité de flèches, d'ustensiles, d'instruments à l'usage du charpentier et de l'agriculteur, et que tous ces objets, appartenant aux antiquités égyptiennes, grecques, romaines, gauloises et celtiques, sont d'*airain.* Aucun objet en ces divers genres, parmi ceux qui appartiennent à la haute antiquité, n'est de fer. En général, depuis que je m'occupe de telles recherches, je n'ai vu, ou entendu citer, comme ayant été trouvée en un lieu quelconque, aucune pièce de ce métal, ou garnie de ce métal, si ce n'est une charrue égyptienne découverte assez récemment, et qui date de Rhamsès II, c'est-à-dire, du XVIe siècle avant l'ère chrétienne.

C'est M. Rey, membre de la Société royale des antiquaires de France, qui m'a fait connaître le fait de cette découverte, en le mentionnant dans le rapport qu'il fut chargé de faire à cette Société sur la deuxième

partie de mon travail. Le même savant, dans ce même rapport, fait encore, à l'appui de mes opinions, l'observation qu'on a recueilli un grand nombre d'instruments de cuivre au Mexique, en fouillant les tombeaux qui s'y trouvent : « Ces instruments, nous dit-il, proviennent des Toltèques, peuples antérieurs aux Mexicains, ou même de peuples contemporains des Égyptiens de Sésostris. »

A cette observation de M. Rey, je suis en mesure d'ajouter que ces instruments, de toutes sortes, sont, pour la plupart, de cuivre pur. Cela résulte des termes précis d'un important ouvrage publié chez nous en 1834, sous le titre d'*Antiquités mexicaines*, dont je crois bon de donner ici quelques extraits. La première partie de cet ouvrage a pour fonds une sorte de journal tenu par un capitaine nommé *Dupaix*, lequel avait été chargé par le roi d'Espagne, Charles IV, d'aller explorer les ruines des anciennes villes de Palenque et de Mitla, découvertes vers l'an 1750. A la page 21 de la relation de sa seconde expédition, commencée le 24 février 1806, cet officier fait la description d'un instrument dont il était alors embarrassé de déterminer l'usage. « Cet instrument « de cuivre rouge, dit-il, très-doux au toucher et *sonore* « *quand on le frappe*, est de métal fondu et non travaillé « au marteau. Il est léger, symétrique, de forme gra- « cieuse dans son contour, qui ressemble à une ancre; « il est plat des deux côtés..... Un Indien, nommé Pascal « Baltolano, habitant à une demi-lieue de la ville d'An- « tequera, trouva il y a trois mois, en labourant son « champ, un pot de terre qui contenait vingt-trois dou- « zaines de ces instruments, différant très-peu entre « eux pour la qualité, l'épaisseur et la grandeur.... On

« en trouve plus ou moins abondamment dans cette « province; les marchands qui recherchent les métaux, « les achètent des Indiens et en font cas pour la bonté « et la pureté du métal.....

« Il y a aussi, aux environs de cette même ville d'Au- « tequera, un assez grand nombre de ciseaux en *cuivre* « *rouge.* »

A la page 42, l'esprit encore frappé de la grandeur et de l'importance des monuments qui s'offrirent à ses regards dans les diverses ruines qu'il avait explorées, ce même officier raconte qu'étant à Mitla, il fit les recherches les plus soigneuses à l'effet de connaître la nature et les formes des instruments et outils avec lesquels on avait pu dégrossir et tailler les pierres de ces monuments. « Mes recherches, dit-il, ne furent pas « vaines, et j'obtins même plus que je n'espérais; car, « au bout de quelques jours, les Indiens m'apportèrent « des espèces de ciseaux *en pierre* à peu près semblables « à des coins..... Pendant toute la durée du séjour que « je fis parmi eux, ils continuèrent leurs recherches « pour m'être agréables, et je profitai de cette occasion « pour faire une collection nombreuse de ces instru- « ments; mais ce qui m'importait surtout, c'étaient les « anciens instruments *métalliques.* Je ne tardai pas à en « avoir de diverses formes et grandeurs *en cuivre rouge* « *pur;* ils consistaient en ciseaux grands et petits et en « petites *haches.* Quant à ceux que je désirais partica- « lièrement en fer, *on n'en trouva absolument aucun*, et « pourtant, si l'on pouvait espérer d'en trouver quel- « ques restes dans quelque partie du royaume, ce serait « assurément dans celle-ci; mais, jusqu'à présent, *au-*

« *cune tradition n'a même fait supposer qu'il y ait jamais* « *eu chez ce peuple la moindre parcelle de fer tra-* « *vaillé.....* »

Le Mexique n'est pas la seule partie du continent américain qui nous fournisse des preuves matérielles de la priorité de l'emploi du cuivre pour toutes sortes d'usages, même pour la confection des armes offensives, des ustensiles et des instruments tranchants chez les anciens peuples. On en a trouvé d'autres au Pérou, au Canada, aux États-Unis, et jusque chez les Esquimaux, au bord de l'océan Glacial; c'est ce qui résulte des citations suivantes.

Relativement au Pérou, j'ai trouvé le fait relaté dans une note de la page 17 de la première partie de l'œuvre dont je viens de donner quelques extraits. Il est dit dans cette note, que « les recherches faites par M. de « Humboldt dans cette contrée, ne l'ont conduit à au- « tre chose qu'à trouver un ciseau de *cuivre dur*, et qu'il « pense que ce ciseau contenait un alliage d'étain; » conséquemment qu'il était de *bronze*.

Les autres faits, plus nombreux, sont tirés de la deuxième partie des Antiquités mexicaines, à laquelle les éditeurs de cet ouvrage ont donné pour titre *Recherches sur les antiquités de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud*, par M. Warden, ancien consul des États-Unis. On lit au chap. IV de cet appendice, p. 58:

« Lorsque Donnacona était sur le point de s'embar- « quer pour la France avec le capitaine Cartier, quel- « ques-uns de ses sujets qui arrivaient de la rivière de « Saguenay, apportèrent à cet Indien trois paquets de-

« peaux de castor et de loup marin, et *un grand couteau* « *de cuivre rouge.* »

A la page 59 : « Le capitaine Gonnod, dans son « *Voyage à la Virginie, en* 1602, remarqua, chez les « Indiens qui résident près de l'île Élisabeth, une « grande quantité de cuivre rouge très-foncé, et d'une « autre espèce de cuivre plus pâle. Tous ont des chaînes, « des pendants d'oreilles, ou des colliers de ce métal ; « ils s'en servent aussi *pour armer des flèches*..... Ils « ont encore des vases à boire en cuivre..... »

A la page 60, il est fait mention de cuillers de cuivre que l'on façonnait avec le marteau. Enfin, ce chapitre IV se termine ainsi :

« Le voyageur Hearn a remarqué que les Esquimaux « et les autres Indiens qui habitent les bords de la rivière « appelée *Mine de Cuivre*, dans l'océan Glacé, possèdent « *beaucoup de couteaux, de haches* et d'ornements de ce « métal. Avec du feu et deux pierres ils lui donnent la « forme qu'ils veulent. »

Je n'ai point oublié que j'ai cité l'Océanie comme ayant aussi déjà fourni sa part de faits propres à dissiper les doutes que je combats depuis trois ans. Si nous nous en rapportons aux termes d'un voyage fait à la Nouvelle-Guinée par le capitaine Forest, nous devons croire que les indigènes des côtes occidentales de cette île n'avaient encore, à la fin du dernier siècle, que des armes d'airain : « Armés de zagaies, d'arcs, et même « d'épées de cuivre, les habitants des côtes occidentales » dit Malte-Brun, à qui j'emprunte cette citation, « ont « repoussé les détachements hollandais envoyés dans « leur pays. »

Depuis que la passion des érudits s'est portée sur les études et les recherches qui ont pour objet l'archéologie, il s'écoule peu d'années qui ne nous révèlent des faits à l'appui des opinions que j'avais d'abord fondées presque uniquement sur des expressions d'Homère et de quelques autres écrivains de l'antiquité, aux témoignages desquels, jusqu'ici, on n'a pas assez fait attention. M. Rafn, dans un rapport annuel fait à la Société royale des antiquaires du Nord, le 27 janvier 1838, ayant à rendre compte des objets nouvellement admis dans le musée de cette Société, et se bornant à citer les plus remarquables, mentionne diverses pièces qui furent trouvées en Danemark, île de Moen, au sein d'une colline tumulaire : « Dans la partie supérieure de cette « colline, » dit la traduction que j'ai sous les yeux, « était une petite caisse de pierre tout isolée, où l'on a « trouvé une urne remplie d'os brûlés, au-dessus des- « quels étaient placés *plusieurs instruments tranchants* « *en bronze*, tels que *couteaux*, *poinçons*, *ciseaux*. »

Parmi les faits tout récents qui se sont passés, on peut dire sous nos yeux, je rappellerai celui qui fut publié dans le journal *la Presse*, du 23 août 1843. L'auteur de l'article dont il s'agit, en complément de celui qu'il avait fait admettre dans ce même journal quelques semaines auparavant sur des fouilles récemment entreprises dans la forêt de Bretonne, à peu de distance de Rouen, s'exprime comme il suit :

« Depuis la découverte de la magnifique mosaïque, « on a mis au jour une salle de bains complète ; à vingt « pas de ces bains on a découvert une vaste cave, au « fond de laquelle on a trouvé *une hachette d'arme en*

« *bronze;* qui a été adressée à la Société des antiquaires. »

Enfin, pour qu'on ne puisse plus douter que l'airain ait été la matière la plus communément employée dans la haute antiquité pour la confection des armes et des instruments tranchants, je citerai, en dernier témoignage, les peintures dont sont couverts les bas-reliefs des monuments égyptiens, où les objets en métal sont représentés avec leurs couleurs naturelles. Quelques-uns de ces objets, entre autres des haches, étant peints en bleu, donnent lieu de croire qu'ils étaient en fer; mais la plupart des autres instruments, des ustensiles et des armes sont peints, les uns en vert, les autres en jaune, ce qui fait connaître qu'ils étaient de cuivre, ou de bronze.

Je dois maintenant faire voir que la rareté du fer s'est prolongée jusque par delà l'époque de la naissance du Christ. Pline nous donne bien à entendre que les Romains, lors de la guerre qu'ils eurent à soutenir contre Porsenna, au sujet de l'expulsion des Tarquin, sept cents ans après le sac d'Ilion, commençaient à se servir d'armes de fer; mais il nous fait connaître plus clairement encore qu'en ce même temps la matière de fer devait être toujours bien rare chez eux, puisqu'il nous dit que, par une clause formelle du traité de paix qui mit fin à cette guerre, il fut spécifié que désormais cette matière serait réservée pour les besoins de l'agriculture. Cette clause eut son plein effet jusqu'après la seconde guerre punique, c'est-à-dire, pendant environ trois cents ans; car ce fut seulement après cette guerre que

les chefs de la république adoptèrent pour les armées la forme et la matière des épées espagnoles. Dans leur guerre faite contre les Gaulois, sous le consulat de Flaminius, ces mêmes Romains n'avaient encore que des épées d'airain, et cependant ils avaient l'avantage sur leurs ennemis, parce que les armes de fer de ceux-ci n'étaient point acérées, et n'avaient pas même été trempées. Le métal en était si mou, que, quand ils avaient frappé un coup un peu violent, leur glaive était faussé, si bien qu'ils étaient obligés de redresser la lame avec le pied; c'est ce que nous apprend Polybe. Remarquons en passant que ce fait concourt à prouver qu'en ce temps-là, même chez les Gaulois, l'emploi du fer, pour quoi que ce soit, devait être encore assez récent, puisqu'on ne s'était point encore avisé d'avoir recours à la trempe.

Ce fut donc seulement dans le courant du deuxième siècle avant Jésus-Christ que les Romains employèrent un peu communément le fer pour leurs armes offensives; mais la découverte des épées trouvées dans le département de la Somme nous fait voir que, cinq à six siècles plus tard, l'usage des armes de fer n'était point encore général chez ce peuple, puisque, parmi les ossements qui reposaient auprès de l'une de ces épées, on a trouvé des médailles de Caracalla, c'est-à-dire, qui appartenaient au IIIe siècle de notre ère, et que, parmi les débris humains du même genre qui accompagnaient les trois autres épées, on a également trouvé des médailles, mais que celles-ci étaient à l'effigie de Maxence, lequel régna de l'an 306 à l'an 312 de notre ère.

Je citerai, pour dernière preuve de la rareté prolon-

gée du fer, un fait consigné dans l'une des notices que M. Rafn m'a fait passer récemment. Cette notice, imprimée en 1837, en langue allemande, et qui contient des détails intéressants sur quantité d'objets appartenant à une antiquité plus ou moins haute qui furent trouvés dans le Nord, fait mention de haches d'armes dont le tranchant seul est en fer; toute la masse de ces haches est de bronze. On conçoit que la rareté et le prix supérieur de la matière ont pu seuls déterminer les fabricants de cette espèce d'armes à les composer de la sorte.

IV.

C'est encore dans la deuxième partie de mon livre (page 141) que, revenant sur une observation présentée dans la première partie, simplement à titre de conjecture, j'ai exprimé, d'une manière positive, l'opinion que, par le mot *sidéros*, le seul mot qui, dans la langue grecque, puisse exprimer du fer, Homère doit avoir entendu désigner le plus généralement une sorte de cuivre connu encore chez nous sous la dénomination de *cuivre noir*, alliage naturel de cuivre et de fer, métal imparfait dont on n'a pu faire usage qu'à défaut du fer, et pour des travaux grossiers, tels que ceux du charpentier et de l'agriculteur. Lorsque je formulais cette opinion, j'étais loin de me douter qu'on avait déjà trouvé, sur plusieurs points de l'Europe, et particulièrement en France, un grand nombre d'instruments qui répondent parfaitement à ma pensée par la nature de leur matière et par leur destination. Voici ce que j'ai trouvé rapporté à ce sujet dans le premier volume du Cours de M. de Caumont, page 225 :

« On a souvent constaté la présence du fer dans des « instruments présumés d'origine celtique. M. Vauque- « lin a trouvé dans une hache quatre-vingt-sept parties « de cuivre sur neuf parties d'étain et trois de fer. Pres- « que toutes celles qui sont déposées dans les collections « de la Société des antiquaires (de Normandie) et qui « ont été découvertes dans le département de la Man- « che, contiennent aussi du fer.

« La présence de ce métal provient d'une combinai- « son *naturelle* et non pas d'un mélange artificiel.

« Le métal dont sont formés les instruments celti- « ques que j'ai observés, est généralement *cassant;* ses « fractures ont l'aspect *terreux*, mais, sous la lime, *il* « *prend la couleur et le brillant de l'or.*»

Ces dernières lignes caractérisent, en termes des plus explicites, la matière avec laquelle j'ai fait confectionner, il y a deux ans, une petite hache, positivement parce que tout ce que j'ai lu sur ce sujet dans Homère m'a fortement donné lieu de croire que du moins les instruments de ce genre que le poëte nous dit être de *aitoni sidero,* ne pouvaient être composés de fer proprement dit, mais bien de quelque alliage, dont on a pu se servir alors faute de posséder le véritable fer en quantité suffisante eu égard aux besoins divers qu'on éprouvait. Depuis que j'ai eu connaissance de ce passage du Cours de M. de Caumont, et de la découverte faite en Russie de flèches qui ne sont *ni de cuivre ni de fer*, j'ai plus que jamais la persuasion que l'espèce de *sidéros* qu'Homère désigne en joignant à ce mot l'épithète *aiton*, laquelle est traduite en français par *noir*, *noirâtre*, *couleur de fumée*, ne pouvait être autre chose

que notre cuivre noir, auquel les Celtes, et peut-être les Grecs de l'époque héroïque, ajoutaient de l'étain dans une proportion plus ou moins forte. Pour ce qui est du fer proprement dit, s'il fut effectivement connu au temps d'Homère, c'est lui qui est désigné dans l'Iliade et l'Odyssée par l'épithète *polios*, laquelle signifie *blanchâtre*, *gris mêlé de blanc*, et peut être rendue dans les discours par les mots *brillant* ou *étincelant*.

M. d'Arcet a eu l'idée que le premier fer que les peuples de la haute antiquité ont pu connaître, dut être *le fer tombé du ciel*. Le savant praticien, en énonçant cette opinion, pour justifier ce qu'il venait de me dire touchant la difficulté extrême que ces mêmes peuples ont pu avoir à reconnaître la présence du fer dans le minerai qui le contient, m'a donné un petit morceau de ce métal qu'il m'a dit être bien réellement tombé du ciel. Cet échantillon offre un fer des plus purs, et l'épithète *polios* (brillant) lui convient on ne peut mieux.

Je dois faire observer, relativement à la dernière citation que j'ai faite de M. de Caumont, d'abord que l'alliage des instruments réputés celtiques ne peut être naturel qu'en ce qui regarde le cuivre et le fer : très-certainement l'étain fut ajouté par le fabricant; car, ainsi que Mongez l'a dit fort justement dans le premier des mémoires précités, *les mines d'étain ne se sont point encore trouvées renfermer une quantité suffisante de cuivre* pour que nous puissions croire qu'il existe un bronze naturel; ensuite, que la plupart des pièces que le docte archéologue a décrites et dont il a publié des dessins, ne sont probablement pas des haches, comme on l'a cru assez généralement. Un bon nombre de ces

objets doivent être, selon moi, des instruments aratoires; d'autres devaient être des instruments de charpenterie, tels que des espèces de besaiguës. Je fonde cette opinion sur la forme et les proportions diverses de ces instruments, et je suis assez heureux de pouvoir mettre mes lecteurs parisiens en mesure d'en apprécier la justesse, en leur faisant connaître encore que le Musée du Louvre possède une dizaine de ces instruments réputés celtiques, et que la plupart de ces objets sont absolument conformes aux dessins publiés, d'une part, dans l'*Histoire de l'art de M. de Caumont*, et de l'autre, dans l'une des notices que m'a fait passer M. Rafn. Or quelques-uns de ces instruments donnent une idée assez juste de ce qu'ont pu être les bêches et les houes, quand on n'avait pour les fabriquer d'autre matière que l'airain. De plus, relativement à la première partie de cette conjecture, je rappellerai ici une observation que j'eus plus d'une fois occasion de faire dans mes précédents écrits : savoir, que Proclus et quelques autres auteurs disent formellement qu'avant la découverte du fer, les anciens peuples se servaient de cuivre pour la confection des instruments d'agriculture. Pour ce qui est du second point, il me paraît que la forme étroite et allongée des pièces que j'ai en vue rend cette conjecture des plus probables; car si l'on est d'accord avec moi pour admettre que la charpenterie dut être le premier art auquel l'homme se livra, dès qu'il eut éprouvé le besoin de se créer une demeure, on doit reconnaître aussi que la besaiguë, ou un instrument à peu près semblable, dut être l'un des premiers instruments qu'il ait été donné à nos pères d'inven-

ter, et dont, conséquemment, ils ont pu faire usage.

L'assertion de Proclus que je viens de reproduire et qui est restée constamment présente à ma pensée depuis qu'elle s'est portée sur la question que je m'attache à résoudre en ce moment d'une manière définitive, m'a fait trouver un assez vif intérêt dans un passage de la relation du capitaine Dupaix qu'à dessein je me suis abstenu de citer plus haut, me réservant d'en tirer parti au moment qui me semblerait plus opportun. Je crois ce moment venu; car le passage dont il s'agit a précisément rapport à l'emploi du cuivre pour les instruments propres à travailler la terre. Le capitaine Dupaix, aux pages 43-44 du journal de sa seconde expédition, se reprenant à parler de cette espèce d'instrument dont un Indien trouva vingt-trois douzaines à une demi-lieue d'Antequera, et dont le contour était à peu près celui d'une ancre, dit:

« La première fois que je rencontrai un objet de « ce genre, j'admirai la matière et la régularité de sa « configuration, sans pouvoir deviner à quel usage il « avait pu servir. Je pensais toutefois que ç'avait été « une arme offensive, lorsque j'en trouvai d'autres à « Mitla. Mon doute fut le même jusqu'à ce qu'un jour, « allant entendre la messe à l'église paroissiale, je re- « marquai une ancienne peinture représentant saint « Isidore, patron des laboureurs, lequel tenait dans sa « main droite ce même instrument monté sur un man- « che. J'en conclus qu'à l'instar des Indiens, les agri- « culteurs l'avaient adopté comme une marque distinc- « tive de leur profession, et qu'ainsi, *au lieu d'être un « instrument de mort, c'était un instrument de vie.* »

En général, les récits des voyageurs modernes qui décrivent consciencieusement les mœurs et les habitudes des peuples plus ou moins privés de relations avec les pays complétement civilisés, offrent des observations fort concluantes relativement à la véracité des historiens de l'antiquité grecque et romaine. Je vais en fournir quelques autres exemples qui ne sont pas d'un moindre intérêt. Je prends le premier dans le voyage que le capitaine Forest a fait à la Nouvelle-Guinée en 1775.

A la page 125 de ce voyage, chap. VIII, on lit : « J'ap-
« pris que les Haraforas (peuples de l'intérieur) four-
« nissent des fruits aux Papous (habitants des côtes
« occidentales), qui ne les payent pas chaque fois qu'ils
« en reçoivent; mais qu'une *hache* ou un *couperet* donné
« une fois à un Harafora soumet ses terres et son in-
« dustrie à une taxe perpétuelle, et que dès lors il est
« obligé d'apporter de temps à autre des présents à
« celui qui lui a fait ce prétendu don. Tel est le prix
« que ces Indiens mettent au fer..... »

Ce peu de paroles ne viennent-elles pas encore fortement à l'appui de ce que j'ai avancé touchant la foi qu'il convient d'accorder à Homère, et le parti que l'on peut tirer de ses œuvres pour arriver à connaître, aussi bien qu'on peut le faire de nos jours, l'état de la civilisation des peuples qu'il a visités? Accordant que le mot *sidéros* a pu, dès l'âge héroïque, exprimer des objets de fer, quand il est accompagné d'épithètes qui caractérisent ce métal, j'ai du moins constaté que la matière, quelle qu'elle fût, qui portait ce nom à cette époque, ne figure jamais dans les œuvres de notre poëte, sauf

deux exceptions, quand il s'agit d'armes offensives et défensives, et qu'elle devait servir alors plus généralement pour la fabrication des instruments les plus indispensables. Eh bien, nous voyons ici que les Haraforas qui, lors du passage du capitaine Forest, possédaient *des zagaies, des flèches* et même *des épées de cuivre*, n'avaient encore, en objets de fer, que *des haches et des couperets :* c'était, les termes mêmes de ce passage le font voir bien clairement, par la même raison qui empêcha si longtemps les peuples de l'Attique, du Péloponèse et de l'Asie Mineure, d'employer ce métal pour la confection de leurs armes et de leurs armures; c'était parce que les Haraforas, aussi bien que les anciens Grecs et les anciens Romains, ne tiraient point le minerai de fer de leur propre sol, ou qu'aucun artisan, chez eux, eût-il eu le minerai, ou même le métal tout fait à sa disposition, n'aurait su le façonner pour les divers besoins de ses compatriotes. Nous venons de voir que les instruments de fer avaient, en 1775, une telle valeur aux yeux d'un indigène de la Nouvelle-Guinée que, pour la possession d'un seul instrument de ce métal, il consentait à payer une sorte de tribut annuel à l'habitant de la côte occidentale qui le lui fournissait, et nous voyons aussi dans Homère que cette même matière, si commune maintenant dans toute l'Europe, avait chez les Grecs de l'époque héroïque une valeur non moins grande, puisque le vengeur de Patrocle, dans les jeux célébrés aux funérailles de son ami, offre pour prix aux rois qu'il comptait parmi ses compagnons d'armes, aux uns, la matière brute pour en faire faire des instruments *aratoires*, et à d'autres des

haches toutes confectionnées, instruments non moins précieux que ceux de l'agriculture, eu égard aux divers services auxquels ils peuvent être employés (1). Il est très-probable que le peu d'objets de fer que possédaient les Grecs et les habitants de l'Asie Mineure, aux temps héroïques, leur venaient de peuples assez éloignés d'eux, avec qui ils avaient des relations peu fréquentes; de même que ceux des Haraforas leur venaient encore, en 1776, des Chinois qui, sans doute, les visitaient aussi fort rarement. La supposition que fait Homère au sujet des murs de Troie, en disant qu'ils furent élevés par Neptune et Apollon, n'est probablement qu'une allusion à ce que ces murs, dont les pierres étaient mieux appareillées et dressées que celles des autres villes qu'il put connaître, avaient été construits sous la direction d'étrangers venus par mer, et qui avaient apporté avec eux de meilleurs outils que ceux fabriqués en ce temps chez les Grecs. C'étaient, probablement encore, des outils de fer (2). En effet, nous avons vu que ce métal était connu des Égyptiens dès le temps de Rhamsès II. Or l'on croit assez généralement que les Grecs tenaient leurs arts des Égyptiens.

S'il est vrai, comme le dit Winkelmann (page 14 de son *Histoire de l'art*), qu'avant le règne de Psammiticus,

(1) La hache, au moment où nous sommes, est encore, sur beaucoup de points de l'empire des Russies, l'instrument presque unique du charpentier et du menuisier. Un bon nombre des paysans qu'on rencontre dans les villes en portent une à leur ceinture: elle leur tient lieu de scie, de varlope, de rabot et de ciseau.

(2) Voyez à la suite de cet article, page 30, celui intitulé *Conjecture touchant la nature des premiers instruments, etc., etc.*

l'un des derniers rois de l'Égypte, l'accès de cette contrée était interdit aux étrangers, ce fait nous dispose d'autant plus à concevoir comment les objets en fer ont été si longtemps peu communs parmi les Grecs, les Étrusques et les Romains; pourquoi Homère cite la massue d'Aréithoüs et la flèche de Pandarus, les deux seules armes de *sidéros* qui aient existé dans les armées grecques et phrygiennes, comme des présents des dieux, venant, l'une de Mars, l'autre d'Apollon.

Je ne finirais pas si je voulais citer toutes les assertions des auteurs grecs et latins qui sont confirmées par les observations des voyageurs modernes; je me contenterai d'exposer ici les plus curieuses. Il est assurément très-remarquable que l'unique objet de fer que nous connaissons comme appartenant à une très-haute antiquité, est une armature de *charrue*. Il y a donc lieu d'admettre que Pline est dans le vrai, quand, pour nous faire entendre que le premier emploi du fer fut pour la confection des instruments servant à l'agriculture, il nous dit que les Romains, au moment de conclure la paix avec Porsenna, *tentèrent de rendre au fer sa première innocence*, mots que m'a rappelés une observation toute semblable, faite par le capitaine Dupaix, au sujet de l'instrument de bronze qu'il avait d'abord pris pour une arme offensive, et que, plus tard, il reconnut pour être un outil d'agriculteur : ainsi, dit cet officier, après avoir avoué sa méprise, *au lieu d'être un instrument de mort, c'était un instrument de vie*. J'ai tout sujet de croire que l'instrument dont il s'agit et qui excita l'admiration de l'agent du roi Charles IV, par la régularité de sa forme et par *le son* que le métal rend

quand on le frappe, n'est pas de cuivre pur, comme il le pensait, que cette matière constitue un précieux alliage dont nous possédons quatre objets au Louvre, dans le Musée égyptien, lesquels objets consistent en deux coupes fort simples de formes, et deux couteaux. Voici sur quoi je fonde cette conjecture :

C'est M. Dubois, conservateur dudit musée, qui m'a fait connaître l'existence de ces objets curieux. En m'indiquant le lieu où je trouverais les deux coupes, il me les dépeignit en disant qu'*elles sont d'une conservation parfaite, et que le métal est sonore quand on le frappe.* Or on vient de voir que ce sont là précisément les caractères des instruments décrits par Dupaix. S'il ne dit pas positivement que celui dont il donne le dessin est d'une conservation parfaite, il le donne suffisamment à comprendre, en parlant de la régularité de son contour, de la douceur qu'il offre au toucher, et de plus, parce que, après avoir fait observer qu'on trouve plus ou moins abondamment des instruments semblables dans la province, il ajoute que les marchands qui recherchent les métaux achètent ces objets des Indiens, et en font cas pour *la bonté* et *la pureté* du métal : sur quoi je ferai observer, moi-même, que si la matière n'était autre chose que du cuivre pur, fût-il le plus pur possible, il est fort douteux que les instruments dont il s'agit eussent pu se conserver aussi intacts qu'on les trouve, tandis que ce fait est très-croyable si, comme je le pense, ils sont faits du même alliage que les pièces égyptiennes; car M. d'Arcet, qui a fait l'analyse de l'une des coupes, à l'hôtel des monnaies de Paris, attribue leur parfaite conservation à l'arsenic que le fabricant

a joint heureusement au cuivre et à l'étain qui font les principales parties de leur composition.

Je me suis étendu un peu sur cette conjecture, parce que, si je rencontre juste, on pourra peut-être trouver dans le fait de l'existence au Mexique d'objets de cette nature, un indice de plus des relations, indirectes si l'on veut, que cette partie de l'Amérique peut avoir eues dans la haute antiquité avec l'Égypte; et je dis, un indice *de plus*, parce que le caractère des monuments et de certains objets d'art qu'on a trouvés depuis un demi-siècle dans la contrée explorée par Dupaix, a déjà disposé plusieurs bons esprits à le penser.

Après les rapprochements que j'ai faits, dans le présent écrit, de tant de témoignages qui prouvent évidemment que l'airain fut le métal le plus généralement employé, dans les cinq parties de notre globe, pour la confection des objets de toute espèce, ustensiles et objets d'art, armes offensives, armures, instruments tranchants ou propres à travailler la terre, chez la plupart des peuples, dès qu'ils eurent atteint les premiers degrés de la civilisation, se pourrait-il qu'il restât encore quelque sujet de douter que ce métal ait pu être d'un usage tout à fait semblable chez les Grecs européens et asiatiques de l'époque héroïque? Se trouvera-t-il encore quelques hommes de bonne foi qui, ayant eu connaissance de ces faits, et quand je puis leur montrer de précieux restes de l'ancienne ville de Priam, et leur prouver l'identité du monument qui depuis tant de siècles porte le nom d'Achille, persistent à nier que l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée ait pu être quelque

chose de mieux qu'un poëte?... Pour ce qui est de moi, toutes les recherches auxquelles on m'a en quelque sorte contraint de me livrer successivement depuis trois ans, ont eu pour effet de me convaincre de plus en plus, d'abord de l'authenticité de ces deux poëmes comme œuvres d'un même esprit; ensuite que leur auteur mérite bien justement le titre que l'antiquité même lui a donné, celui de *Père des poëtes et des historiens*. Les ouvrages dont j'ai consigné ici quelques extraits, ont bien fortement accru ma conviction sur ce point, et cela doit facilement se concevoir; car tout porte à croire que leurs auteurs, gens sans prétention, mais consciencieux et zélés, ont écrit pour le seul intérêt des sciences historiques et géographiques, et qu'ils ont exposé scrupuleusement ce qu'ils ont vu, ou ce qu'ils ont appris, en n'admettant que ce qui leur a paru authentique. Or, comme ils visitaient des peuples nouveaux, ils se sont trouvés très à peu près dans la même situation qu'Homère : c'est ce qui fait qu'ils ont décrit un état de civilisation qui a tant de rapport avec celui que le chantre des temps héroïques s'est attaché à nous faire connaître, et que, parfois, racontant ce qu'ils ont sous les yeux, ils semblent répéter les propres paroles du poëte, ne se doutant point, quand ils s'exprimaient de la sorte, qu'ils témoignaient de la véracité d'un auteur qui écrivit sur des sujets semblables près de trente siècles avant leur naissance.

Il n'y a donc plus à en douter! l'homme célèbre connu de toute l'Europe, de l'Asie et des Américains modernes, sous le nom d'Homère, a réellement existé. Vivant au milieu d'un peuple à imagination riante, et

ami des fables, il mêla la fable à l'histoire dans la proportion qui lui parut convenable, ou plutôt, dans la proportion que lui mesura son génie; mais si l'on considère que cette multitude de détails de tout genre dans lesquels il est entré et qui, la plupart du temps, donnent à ses récits plus d'aridité que de charmes, sont dans un accord parfait avec les observations des voyageurs qui décrivent ce qu'ils ont vu chez les peuples avec lesquels nous sommes entrés récemment en relation, il faut bien reconnaître que dans ses œuvres, dirai-je si discréditées de nos jours par le scepticisme? notre poëte, véritablement historien, s'est proposé principalement, comme je l'ai dit ailleurs, de donner aux siècles à venir *une idée juste des choses physiques, morales et intellectuelles de son temps.* Ne faisons donc point fi de ces œuvres : honneur à elles jusqu'à la fin des siècles; car les historiens, les géographes, les philosophes, et surtout les archéologues, aussi bien que les littérateurs et les artistes, auront pour longtemps encore un grand intérêt à les consulter (1).

(1) Cette dernière phrase fait allusion à quelques paroles fort étranges qui échappèrent l'an dernier dans un entretien avec moi, à l'un de nos archéologues les plus élevés dans l'opinion publique, et dont je n'ose répéter les propres termes, tant ils expriment de dédain pour les faits rapportés dans l'Iliade, que mon illustre interlocuteur a refusé, jusqu'ici, de considérer comme récit historique.

Conjecture touchant la nature des premiers instruments qui ont pu servir pour la taille, de la pierre dure, du marbre et du granite, et la disparition complète de ceux de ces instruments qui ont appartenu à la haute antiquité.

Tant que je n'aurai pas acquis la conviction que les anciens, soit par une espèce particulière de trempe propre au cuivre, soit par d'autres moyens, ont pu donner à ce métal une dureté plus grande que celle que nous obtenons par l'emploi de l'étain et par le procédé de l'écrouissage, je ne pourrai admettre que les Égyptiens, les anciens Mexicains et tous les autres peuples qui ont employé la pierre dure et le granite dans leurs constructions, n'aient eu que des instruments de cuivre ou de bronze. Le capitaine Dupaix exprime sur ce point une manière de voir en partie conforme à la mienne. Immédiatement après avoir fait l'aveu que toutes ses recherches pour obtenir des instruments antiques *en fer* n'eurent aucun résultat, qu'il ne put se procurer que des ciseaux *de cuivre rouge pur*, et avoir dit qu'aucune tradition n'a même pu lui faire supposer qu'il y ait jamais eu chez les anciens habitants de Mitla *la moindre parcelle de fer travaillé*, ce voyageur exprime l'opinion que cela tient à ce que le fer ne peut résister longtemps à l'humidité, et que la rouille, le rongeant peu à peu, finit par le détruire entièrement. Il cite à l'appui de cette conjecture un fragment de ce métal qui lui fut montré dans l'antique Sagonte, lequel avait

fait partie de l'un des béliers employés jadis par Annibal, lorsqu'il fit le siége de cette ville. « Il doit sa con-
« servation *telle quelle*, dit-il, à la résistance que son
« grand volume a opposée au temps, qui finira cepen-
« dant par le ronger tout à fait. »

Pour ce qui est de moi, ce qui me paraît très-certain, c'est que le fer fut pendant plus ou moins de siècles, comme je l'ai avancé, et par les raisons que j'ai exposées convenablement dans mon livre, d'un usage fort restreint, et je pense qu'on trouverait plus abondamment des objets de ce métal s'ils avaient été plus communément en usage; car le peu qu'on en a recueilli suffit pour faire voir que l'anéantissement complet de la matière, ou son plus ou moins de conservation, dépend des localités où ces objets peuvent avoir été trouvés.

M. Cailliaud, de Nantes, dans la relation d'un voyage qu'il a effectué aux frais de notre gouvernement, en 1819, 20, 21 et 22, en Égypte et en Nubie, confirme bien mes assertions relativement à l'emploi de l'airain dans cette partie du monde comme dans toutes les autres, en rapportant qu'il a trouvé dans des tombeaux *divers instruments tranchants en bronze;* et qu'en général, la plupart des pièces de ce genre, représentées en bas-reliefs sur les murs intérieurs des hypogées qu'il a fait ouvrir en divers lieux disposent à croire par la couleur qui les distingue, qu'ils étaient d'airain; mais il dit aussi avoir recueilli quelques menus objets de fer, à savoir, des bracelets et un petit étui dans lequel un billet était renfermé. Ce fait non-seulement prouve qu'il ne faut pas attribuer le dénûment si grand où nous sommes d'objets de fer provenant de la haute antiquité,

à l'anéantissement complet de ces objets *par la rouille ;* il tend encore à nous maintenir dans l'opinion où nous sommes de la rareté du fer à l'époque où ils furent confectionnés, attendu que ces menus objets peuvent être considérés comme des espèces de joyaux qui avaient du prix, positivement par la rareté de la matière, ainsi que l'étain en avait au temps d'Homère; ce qui nous est donné à connaître par l'emploi que le poëte fait de ce dernier métal, lequel, sauf les cnémides d'Achille, *œuvre d'un dieu, présent d'une déesse,* figure toujours comme ornement sur les diverses pièces que nous voyons si souvent décrites dans l'Iliade. Il est présumable que les bracelets et le petit étui trouvés par M. Cailliaud étaient d'acier et non pas de fer.

La raison la plus probable de la disparition complète des outils de fer, les seuls qui puissent être réellement propres à tailler la pierre dure, le marbre et le granite, je la vois dans l'importance qu'on attachait, dans la haute antiquité, aux instruments de cette nature; dans le haut prix qu'on y mettait, en raison des grands services qu'on en retirait. On ne les laissait pas se perdre, on se les transmettait d'un âge à un autre, en quittant la vie. Ne voyons-nous pas dans l'Iliade que Nestor conservait précieusement la massue de fer d'Aréithoüs, dont il était devenu propriétaire de la troisième main, cette arme ayant passé d'abord d'Aréithoüs à Lycurgue, qui, *devenu vieux,* s'en était dessaisi en faveur d'Éreuthalion, son écuyer, lequel, ayant imprudemment défié les chefs de l'armée grecque, fut tué par Nestor, alors le plus jeune, mais aussi le plus résolu de ces guerriers?

Ce qu'il faut croire encore, c'est que, tant que le fer

fut aussi rare, et conséquemment aussi précieux, les objets qui en étaient composés, à mesure qu'ils atteignaient un certain point de dégradation, changeaient de forme et de proportions; je veux dire qu'on en employait la matière pour autre chose. C'est ainsi, il me semble, que peu à peu les anciens instruments ont pu disparaître, et que leur matière a dû se confondre insensiblement avec celle dont se servirent des peuples plus rapprochés des temps modernes.

Observations relatives à l'emploi des mots cuivre, airain, bronze.

Je me suis plaint, au début de ma notice sur l'emploi de l'airain à défaut du fer, page 4, ligne 9, de la confusion que les rapporteurs de faits archéologiques font presque toujours relativement à ces trois mots *cuivre, airain*, *bronze*, d'où il suit que, la plupart du temps, on ne peut savoir si les objets dont ils font mention sont de cuivre proprement dit, ou de bronze. En effet cette confusion s'oppose fort souvent à ce qu'on puisse apprécier convenablement tout à la fois l'antiquité de l'objet même et celle du monument où il fut trouvé. Il importe donc grandement, il me semble, de s'entendre pour assigner à chacun de ces mots une signification particulière. Voici la règle à laquelle il me paraîtrait convenable de s'arrêter.

A mon avis, le mot *cuivre,* dépourvu d'épithète qui détermine précisément sa nature, et quand on n'a aucun sujet de s'exprimer d'une manière plus positive, peut-être employé pour désigner, soit du cuivre pur, soit l'alliage de cuivre et de zinc. Pour ce qui est du mot *airain*, il ne peut être convenablement employé que comme terme générique, et c'est à grand tort, selon moi, que beaucoup d'écrivains font usage de ce mot comme d'un synonyme de *bronze.* Je fonde le blâme que je me permets à l'égard de toutes les personnes qui se servent de ces deux mots indistinctement, sur un fait qui me paraît incontestable, à savoir que le mot airain nous vient du mot latin *æris*, génitif de *æs*, lequel mot fut certainement en usage avant qu'on ait connu le bronze. On peut donc s'en servir pour exprimer toute matière dont le cuivre forme le tout ou la partie principale, mais jamais avec la prétention de désigner spécialement, soit un cuivre plus ou moins pur, soit un alliage quelconque. Le cuivre pur, si l'on est dans l'obligation de le désigner d'une manière positive, doit l'être par cette expression *cuivre rouge* ou *de rosette;* l'alliage de cuivre et de zinc est déterminé par ce mot *laiton*, ou par ceux-ci, *cuivre jaune.* Pour ce qui est du bronze, je le répète, il n'a point de synonyme, et il doit être spécialement réservé pour exprimer l'alliage *de cuivre* et *d'étain,* ou, si l'on veut, toute espèce d'alliage qui, ayant la propriété de faciliter l'opération de la fonte, a encore pour effets d'ôter à la matière principale ses qualités malfaisantes et de la rendre suscepti-

ble d'une durée presque infinie. Je propose cette variante parce que Pline nous fait connaître que l'étain ne fut pas l'alliage employé uniquement par les anciens pour la composition du bronze; qu'ils ont aussi fait usage de l'or et de l'argent : ce qui eut lieu probablement avant qu'on ait connu l'étain.

Pour rendre plus sensible ce que je viens de dire touchant la confusion faite trop généralement des mots *airain* et *bronze*, je vais reproduire ici les termes de deux citations que j'ai eu l'occasion de faire dans la notice. En rapportant les expressions du rapport de de M. Rafn, où il est fait mention des objets trouvés dans une colline tumulaire de l'île de Moen, en Danemarck, j'ai dit, p. 14, ligne 14 : « Dans la partie supé-« rieure de cette colline, était une petite caisse, où l'on « a trouvé une urne remplie d'os brûlés, au-dessus des-« quels étaient placés plusieurs instruments tranchants « *en bronze.* »

Maintenant je dis que, dans le cas présent, il conviendrait de substituer le mot *airain* à celui de *bronze*, parce que le mot *airain*, laissant indécise la question de savoir si ces objets sont de cuivre ou de bronze, n'expose à aucune erreur; et que, vu l'antiquité des tumulus en général, il y a sujet de présumer que les objets dont il s'agit sont de cuivre. Il serait bien à désirer qu'on s'assurât, par l'analyse qu'on en pourrait faire, de la nature positive de ces instruments, ce qui ferait connaître s'ils appartiennent, oui ou non, à une très-haute antiquité.

Pour ce qui est de l'article du journal *la Presse*, relatif à la hache d'arme que les fouilles opérées dans la forêt de Bretonne ont mise à découvert, j'ai lieu de croire, au contraire, que le mot *bronze* y est convenablement employé, parce que la ruine d'où l'on a tiré cette hachette est romaine, et appartient à un temps qui ne remonte certainement point à l'époque de Jules César; or j'ai cité dans mon livre, I^e partie, p. 91-92; IIe partie, p. 118, le résultat d'analyses faites à Paris et à Naples, lesquelles tendent à convaincre que, pour tous les objets confectionnés dans des moules qui ne remontent pas au delà du VIe ou du VIIe siècle avant l'ère chrétienne, les anciens ont abandonné généralement l'usage du cuivre pour celui du bronze.

Une preuve que les mots *airain* et *bronze* ne doivent pas être confondus dans une même acception, que ce dernier mot, moderne, comparativement à l'autre, doit être exclusivement réservé, comme je le soutiens, pour désigner les alliages faits à l'imitation de la matière antique, qualifiée justement de ce nom de *bronze*, c'est que, de ce substantif *bronze*, on a fait le verbe *bronzer*, lequel a pour objet de spécifier l'acte par lequel on donne à une matière quelconque la couleur du bronze antique.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 56.

AVIS

AUX TRADUCTEURS FUTURS DE SOPHOCLE.

Extrait d'une lettre adressée, à la date du 14 *juin* 1844, *à MM. Meurice et Vacquerie, auteurs de la dernière traduction française d'*Antigone.

« Messieurs, dans la persuasion où je suis qu'en prenant la tâche de transporter sur la scène française l'*Antigone* de Sophocle, vous vous êtes proposé de faire de cette belle œuvre une traduction aussi fidèle, aussi littérale que possible, je crois rendre un bon office tout à la fois, à vous, Messieurs, à la littérature et à la science historique, en vous faisant savoir que, du moins relativement à un article sur lequel il peut m'être permis de prononcer en toute assurance, en raison des recherches que j'ai faites et des notions que j'ai acquises, vous n'avez pas atteint le but que vous envisagiez. Les deux opuscules qui vous seront remis avec la présente, vous expliqueront suffisamment, je pense, en quoi vous avez pu faillir : c'est en donnant lieu de croire, par les termes dont vous vous êtes servis pour rendre les vers 115, 832, 1125 et 1342 de votre auteur, que *le fer* était employé, par les Grecs de son temps, pour la confection de leurs armes et de leurs armures; et en faisant usage de ce mot *fer* comme équivalent de glaive, d'épée et d'armes en général.

« Dans votre œuvre, dont je suis fort loin de vouloir déprécier les mérites, le mot *fer* n'est exactement em-

ployé, je vous le dis avec franchise, que dans la traduction du vers 482, où il est justifié par le mot *sideros* qui se trouve dans le texte grec; car, pour ce qui est du mot *mudros* qui fait partie du vers 269, j'ai lieu de croire que, dans la pensée de Sophocle, il devait exprimer une matière incandescente quelconque, tout aussi bien de l'airain fondu sortant de la fournaise, que du fer rouge. Toutefois, en vous faisant cette observation, je n'entends pas vous exciter à modifier votre traduction sur ce point. J'y tiens d'autant moins, que cette expression *fer rouge* n'expose à aucune erreur touchant l'emploi du métal, lequel pouvait être déjà connu au temps de Créon, mais qui, alors, ne devait servir que pour la confection de quelques-uns des instruments et ustensiles les plus indispensables. Vous trouverez, Messieurs, dans cette même œuvre de Sophocle (vers 147) un indice déjà bien puissant que, du moins au temps d'Antigone, les armes et les armures étaient d'*airain*. « Les sept chefs, » avez-vous dit justement,

« Ont, malgré leurs cohortes,
« Laissé, pour Jupiter, des dépouilles d'*airain*. »

« Que pouvaient être ces dépouilles, si ce n'étaient des casques, des cuirasses et des boucliers, des épées, des lances et des javelots? Vous verrez, particulièrement dans celle de mes brochures qui a pour titre *Erreurs très-graves signalées comme existant dans toutes les traductions d'Homère*, qu'en effet, dans l'âge héroïque, tous ces objets étaient *d'airain*, c'est-à-dire, *de cuivre*, et non pas *de fer*, ni même *de bronze*.

« Je désire, Messieurs, que ces avis vous arrivent à

temps, pour vous mettre à même d'effectuer, pour l'édition que vous vous déterminerez sans doute à livrer plus ou moins prochainement aux libraires, les légers changements que la connaissance de ces faits vous engagera probablement à faire à un ouvrage dont la publication peut devenir doublement utile, si, comme je le présume, vous avez vivement à cœur de la rendre en tous points conforme aux traditions exactes de l'antiquité, et de servir d'un même coup la littérature et la science.

« L'empressement qu'en une circonstance toute pareille M. Eugène Bareste, le dernier venu parmi les récents interprètes d'Homère, a mis à reconnaître authentiquement la justesse des observations du même genre que je lui ai soumises; l'engagement que cet helléniste n'a point hésité à prendre devant le public, celui de profiter, dans la suite des publications qui lui restaient à faire, des lumières que je venais de lui fournir; l'invitation cordiale que, par une note de sa traduction du IXe chant de l'*Odyssée*, il a adressée à tous les hellénistes français et étrangers de suivre son exemple, dans l'intérêt de la science historique, me donnent tout sujet d'espérer, Messieurs, que vous ne prendrez pas en moins bonne part que lui la démarche que je fais en ce moment auprès de vous....., etc.»

Depuis l'envoi de la lettre dont ce qui précède est extrait, l'un des traducteurs de l'*Antigone*, M. Meurice, est venu me remercier de cette communication, et m'apprendre qu'elle leur est parvenue trop tard, l'édition destinée aux libraires sortant ce jour-là même de l'impression. Cette publication, plus prompte que je ne l'avais

présumé, en faisant naître en moi le regret de n'avoir pu soumettre à ces messieurs mes observations un peu plus tôt, m'a décidé à les rendre publiques, dans l'espoir qu'elles pourront du moins être mises à profit par les traducteurs qui viendront après eux. Du reste, M. Meurice s'est montré parfaitement convaincu de la justesse de mes remarques, et il a exprimé sincèrement l'intention de faire aux éditions subséquentes, s'il se trouve dans le cas d'en donner, les changements désirables.

N. B. M. Dübner, philologue chargé de la rédaction de la *Bibliothèque des écrivains grecs*, publiée en ces derniers temps par la maison Firmin Didot frères, vérification faite, à ma prière, de tous les passages d'Eschyle et de Sophocle où le mot *sideros* est employé, m'a signalé un passage du *Prométhée* et plusieurs autres des *Sept chefs* d'Eschyle, qui porteraient à croire que certains peuples de la Scythie, les Chalybes, se servaient déjà d'armes de fer, environ deux siècles avant le sac de Troie, et que l'usage de cette espèce d'armes se serait introduit par eux chez les Grecs qui furent engagés dans la première guerre de Thèbes; mais, en même temps, le judicieux philologue fait observer, 1° qu'Eschyle, en plaçant de telles armes aux mains d'Étéocle et de Polynice, prend le soin de marquer l'origine *scythique* du *sideros*, et 2° que le mot *sideros* ne se trouve pas du tout dans la tragédie des Perses du même auteur, qui contient cependant un très-long récit d'un combat auquel Eschyle lui-même a pris part.

Relativement à Sophocle, *duquel les anciens vantaient la fidélité aux traditions homériques*, M. Dübner

n'y a trouvé aucun passage capable d'altérer l'appui que prête à mon opinion le vers 147 de l'*Antigone*, où il est dit que les Argiens ont, en levant le siége de Thèbes,

« Laissé pour Jupiter des dépouilles d'*airain*. »

Toutefois la citation faite par M. Dübner des vers 730-732 de la tragédie des *Sept chefs* reste toujours précieuse, en ce qu'elle nous fait connaître qu'à l'époque d'Eschyle on croyait, chez les Grecs, que l'usage des armes de fer, qui devait être encore alors peu commun parmi eux, leur venait de la Scythie. Il convient d'ajouter à ces remarques, pendant que je suis sur ce sujet, que des deux historiens Hérodote et Thucydide, quitous deux appartiennent au ve siècle antérieur à l'ère chrétienne, le premier, Hérodote, à propos de *sideros* que Liches avait vu chez un forgeron en *airain* (Chalkeus), et par rapport à un oracle, fait une réflexion qu'Hésiode avait énoncée longtemps avant lui en forme de prédiction, savoir, que ce *sideros* a été découvert *pour le malheur de l'homme*, ce qui veut simplement dire que l'on avait prévu, dès le principe de son emploi, d'abord tout pacifique, l'usage cruel que l'on ferait plus tard de ce métal.

Pour ce qui regarde Thucydide, les passages de cet auteur où se trouve ce même mot *sideros*, ont plus particulièrement pour objet des instruments propres à la charpenterie et à la taille des pierres : ainsi, il y a toujours bien sujet de croire que l'emploi du fer, pour la confection des armes et des armures, n'était point encore général chez les Grecs, non plus que chez les Romains, dans le ve siècle antérieur à l'ère chrétienne.

PROPOSITION AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Extrait d'un Mémoire adressé, le 27 mai 1844,

A S. EX. M. VILLEMAIN,

Pair de France et ministre de l'instruction publique.

Précis. L'auteur du présent écrit, après avoir fait part à M. le Ministre des considérations qui l'ont porté à publier séparément sa notice *sur l'emploi de l'airain à défaut du fer,* qu'il joignait à son mémoire, et lui avoir exposé que la privation où il est de tout signe ostensible que le gouvernement du roi prenne intérêt à ses dissertations, nuit à la propagation des vérités qu'il s'attache à répandre, en ce qu'elle donne lieu de croire que la plupart des recherches auxquelles il s'est livré jusqu'à ce jour sont considérées par l'administration de l'instruction publique comme totalement dénuées d'importance, et que même, ses assertions, en ce qui regarde l'existence de quelques restes notables de l'ancienne ville de Troie, sont reconnues fausses, comme on le lui a reproché dans une feuille publique fort répandue en Europe, réitérant les propositions qu'il a soumises en différents temps pour que des investigations nouvelles et authentiques soient faites sur les lieux, à l'effet de constater la réalité de ses

découvertes, l'état actuel du théâtre de l'*Iliade*, et l'authenticité, comme récit historique, du poëme qui porte ce nom célèbre, terminait ce mémoire ainsi qu'il suit :

« Je désire, M. le Ministre, que Votre Excellence daigne me faire connaître, sans ménagement aucun, s'il me faut renoncer tout à fait à l'espoir d'être mis en situation, dans un temps plus ou moins proche, de prouver, sur les lieux mêmes, que mes découvertes dans la Troade sont réelles; car, si je dois renoncer à cet espoir, force me sera d'ajouter aux huit cents exemplaires que je tiens en réserve, un précis des pièces que j'ai adressées à diverses époques, tant à vos prédécesseurs qu'à Votre Excellence elle-même, ainsi qu'à S. A. R. Mgr. le prince de Joinville et au Roi son auguste père.

« Voici, Monsieur le Ministre, les raisons majeures et finales qui peuvent me contraindre à prendre un tel parti.

« Dans l'état présent des choses, je ne dois point vous le taire, le reproche d'imposture qui me fut fait l'an dernier, à la face de l'Europe, puisqu'il a été publié, bien à dessein sans doute, dans l'un des journaux les plus répandus de l'Allemagne, *la Gazette d'Augsbourg;* ce reproche, dis-je, n'est pas absolument dépourvu de fondements. L'écrivain qui me l'a fait pourrait avoir été porté à cette action par une considération, celle que, non-seulement tous les voyageurs qui m'ont précédé, en remontant jusqu'à Xercès, n'ont rien vu des constructions que j'ai décrites, mais que, bien plus, depuis moi, c'est-à-dire dans un laps de 33 ans qui s'est écoulé depuis l'exploration que j'ai faite dans cette localité cé-

lèbre, aucun autre voyageur, à la seule exception de M. Raoul Rochette et de l'architecte qui l'accompagnait, n'a également vu quelques parties de ces constructions, de ces lignes de murailles, dont j'ai cependant donné un plan et un dessin très-fidèles.

« Cela tient, Monsieur le Ministre, à ce que ces restes précieux gisent sur les bords des précipices, où les guides eux-mêmes n'osent pas s'aventurer, et que, particulièrement les constructions, celles qui sont les plus importantes et dont le témoignage est le plus positif, ne peuvent être vues que par les personnes qui descendent sur les escarpements mêmes.

« Ces derniers mots expliquent convenablement, ce me semble, pourquoi ces restes ont échappé à tant de recherches, pourquoi j'ai tant insisté pour que des investigations nouvelles et authentiques soient faites de mon vivant, moi présent, et pourquoi je redoute tellement qu'un événement quelconque vienne m'ôter la faculté d'anéantir cette accusation d'imposture qui pèse si cruellement sur mon âme : c'est parce que cet événement est possible, c'est parce que ces restes, tout suffisants qu'ils sont pour permettre d'établir à leur égard un jugement sain, ne formeraient pourtant en réalité, s'ils étaient réunis, qu'une masse fort médiocre qui pourrait être enlevée d'un moment à l'autre. Il suffirait pour cela, comme j'en ai fait l'observation dans le mémoire adressé le 28 février dernier à Mgr. le prince de Joinville, du zèle maladroit de quelque voyageur sans mission qui attirerait sur ces restes l'attention des habitants, et de la fantaisie ou des besoins du propriétaire du sol qui voudrait em-

ployer ces matériaux à n'importe quel usage (1). Il les enlèverait d'autant plus facilement que les pierres dont sont formées ces constructions, et qui, de mon temps, posées à nu sur le roc, se laissaient voir encore sur une étendue d'environ 350 mètres de développement, ne sont liées entre elles par aucune espèce de mortier.

« On le voit donc, si mes propositions sont définitivement écartées, il me faut absolument rendre publiques les démarches que j'ai faites, car c'est le seul moyen qui me resterait de me réintégrer dans la position qui m'appartient. Ce faisant, quelque chose qui doive arriver, j'aurai ôté, je l'espère, toute possibilité à qui que ce soit de soutenir désormais que j'aie pu écrire ce que j'ai écrit, tracer les plans que j'ai tracés, et enfin, solliciter, par l'entremise de l'un des fils de notre Roi, l'envoi sur les lieux d'une commission dont je ferais partie, si rien de ce que j'ai affirmé avoir vu et touché n'existait réellement : ce serait assurément me supposer par trop d'impudence.

(1) On m'a objecté que si les guides mêmes, comme je le dis vingt lignes plus haut, n'osent pas s'aventurer au bord des précipices où gisent ces constructions, il y a peu à craindre qu'elles soient enlevées quelque jour par les propriétaires du sol. A cela, j'ai dû répondre que la crainte que la profondeur du ravin inspire lorsque l'on est à quelques pas du bord, et qui détourne les guides mêmes d'en approcher, se dissipe quand on s'est avancé jusque sur ce bord, parce que l'on peut voir alors, que ce que l'on avait pris pour l'escarpement du rocher, et que l'on croyait à pic d'une grande hauteur, n'est autre chose que la base des murailles dont j'ai deviné l'existence ; que cette base ne s'élève le plus généralement que de quelques décimètres au-dessus du sol, et qu'il se trouve presque toujours au bas un empatement suffisant pour retenir celui qui s'y laisserait tomber.

« Mais je ne me dissimule pas, M. le Ministre, qu'une telle publication peut avoir des inconvénients assez graves, lesquels tiennent positivement à la confiance qu'elle doit naturellement inspirer dans mes assertions, confiance qui serait probablement d'autant plus grande que, cette fois, je devrais appuyer ces assertions par les indications les plus précises. Je crains, je l'avoue, d'éveiller ainsi, à un trop haut degré, comme je l'ai dit tout à l'heure, le zèle de quelque voyageur maladroit qui occasionnerait la disparition de ces précieux restes, ou de voir passer à des étrangers la gloire d'avoir accompli l'œuvre si heureusement commencée par nos compatriotes Lechevalier et le comte de Choiseul Gouffier. *J'aurais voulu que la tâche que ces hommes illustres avaient entreprise et conduite avec tant de sagacité, et qui a valu au premier l'honneur d'un buste en marbre, voté par souscription et placé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, fût complétement achevée par des Français*, etc., etc. »

Trente jours s'étant écoulés depuis la remise que j'ai faite, moi-même, au Ministère de l'instruction publique du Mémoire dont je viens de donner ici les conclusions, sans qu'il y ait été fait aucune espèce de réponse, il m'a paru qu'il ne me restait plus autre chose à faire, dans le sentiment de mon honneur personnel, que de publier ce même extrait, en le faisant suivre des trois pièces qui vont terminer le présent cahier.

Lettre adressée par l'auteur, en date du 5 mars 1842, à S. A. R. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE JOINVILLE, *alors commandant de la frégate la Belle-Poule.*

« MONSEIGNEUR,

« La mission que votre auguste père vous donna pour Constantinople, en l'an 1839, vous a fourni l'occasion de passer deux fois devant la colline *où fut Troie* et la plage que domine encore le tumulus d'Achille. Tout pénétré de la lecture de l'*Iliade*, qu'on aura nécessairement mise dans vos mains à la fin des brillantes études que vous veniez de terminer assez récemment, vous avez sans doute éprouvé un regret, celui qu'il ne vous fût pas loisible de descendre sur cette plage que les chants d'Homère ont rendue si célèbre; plus d'une fois, je me le persuade, Votre Altesse Royale, quand les voiles de son navire la reportaient vers la France, en l'éloignant de ces lieux classiques, s'est flattée par la pensée que, si elle doit un jour les revoir, il lui sera permis de contempler de plus près ce tumulus de l'un des plus anciens personnages historiques dans lesquels nous ayons foi, la tombe du héros à qui le fils d'un autre *Philippe*, Alexandre le Macédonien, s'est plu à rendre de solennels hommages. J'ai donc toute raison de croire, Monseigneur, que pour vous disposer à me faire la faveur d'agréer le livre que je joins à la présente, il peut me suffire de vous dire que cet ouvrage a principalement pour objet de fixer enfin l'opinion des hommes de notre époque sur l'emplacement qu'a pu occuper bien réellement cette ville de Troie, et de

convaincre de l'identité du monument qui porte ce nom d'Achille, de ce monument qui recèle encore une partie des cendres du demi-dieu, et qui, de nos jours, était menacé de perdre le prestige que ce beau nom avait attiré sur lui.

« J'ai cru, je l'avoue, Monseigneur, qu'un tel ouvrage serait convenablement placé dans la bibliothèque de Votre Altesse Royale, et que, peut-être, l'acte que je fais en ce moment est susceptible d'avoir un effet dont les amis des recherches historiques et géographiques, aussi bien que les antiquaires et les archéologues, auraient un jour à s'applaudir.

« Je me suis dit, Monseigneur, qu'il y a bien lieu d'admettre la possibilité que V. A. R. jugera convenable de faire part au Roi de quelques-uns des points les plus saillants de cet écrit, et particulièrement des vœux déjà exprimés à son sujet par notre Académie des inscriptions et belles-lettres; qu'il n'est pas moins présumable, maintenant que la paix semble assurée pour longtemps entre les divers peuples de l'Europe et de l'Asie, que notre souverain, aussi porté que nous le savons à favoriser les recherches de cette nature, et qui, de plus, paraît avoir à cœur de faire participer tous les membres de sa famille à tous les genres de gloire, pensera ne pouvoir utiliser plus heureusement votre zèle dans la carrière que vous avez embrassée, qu'en vous confiant le soin de conduire et de mettre à l'œuvre la mission que S. M. se sera résolue à charger des nouvelles explorations à faire dans cette plaine et sur cet emplacement d'*Ilion*, *à l'effet de constater, d'une manière authentique, l'existence des restes précieux que j'ai dé-*

couverts, et sans doute aussi, *de refaire, avec toute l'attention désirable, la carte ancienne de la contrée vers laquelle, depuis plus de vingt-cinq siècles, se reportent sans cesse les pensées des érudits, des littérateurs et des artistes de tous les pays civilisés.*

« Ayant déjà dépassé mon treizième lustre, je dois, mon Prince, me défier de mes forces, et il ne me conviendrait plus de réclamer l'honneur de diriger, comme on semble me désigner pour cela, une mission qui, si elle ne comporte plus aucun danger, ne peut manquer du moins d'imposer à ceux qui la rempliront des privations que la jeunesse peut seule supporter, et dont j'ai été fort à même de connaître la mesure. Mais si, en effet, vous ouvrant à la noble ambition d'accomplir une tâche que commença heureusement le plus illustre des amiraux de l'antiquité, Pline l'Ancien, vous sollicitez et obtenez de votre auguste père, d'être chargé du soin que je viens de dire, pour peu que j'y sois encouragé, je me prévaudrai de mes antécédents pour solliciter un emploi dont je puis encore espérer pouvoir m'acquitter convenablement : celui de conduire vos pas dans cette localité qui m'est si familière; celui, pour l'expliquer par un seul mot, de servir, dans cette localité de *cicerone* à Votre Altesse Royale. Je croirais, par cela seul, me rendre suffisamment utile, car, quelque attention que j'aie eue à bien indiquer sur l'une des cartes que je mets sous les yeux de mes lecteurs, les points où il me paraît important de faire des recherches, cependant on conçoit l'avantage que les membres de la mission retireraient, à leur arrivée dans des lieux où chaque quart de siècle efface bien des vestiges, de la présence d'un homme qui, les ayant

explorés il y a trente ans avec une attention toute particulière, serait en mesure de leur montrer du doigt les points où l'on pourrait faire des fouilles avec l'espoir très-fondé d'obtenir quelque heureux résultat.

« J'ai l'honneur d'être, etc.; etc. »

Réponse faite à l'auteur par le secrétaire des commandements de S. A. R. MONSEIGNEUR LE PRINCE DE JOINVILLE.

Tuileries, 8 mars 1842.

« Monsieur, Mgr. le Prince de Joinville me charge de vous exprimer toute sa reconnaissance pour la pensée que vous avez eue de lui offrir les intéressants résultats de vos recherches sur la Troade, et sur les anciens champs de bataille des héros d'Homère. Il est peu probable que la frégate, aujourd'hui commandée par S. A. R., puisse recevoir la destination scientifique que vous voudriez lui voir assigner par le Roi; mais si jamais ce bâtiment, ou un autre, avait la mission de porter des savants pour recommencer les curieuses explorations auxquelles vous vous êtes livré il y a trente ans, vous seriez certainement fondé à réclamer, *auprès de Son Altesse Royale*, le premier rang parmi les voyageurs que désignerait le Gouvernement.

« Je vous renouvelle, etc., etc. »

Digitized by Google

Lettre adressée, le 28 février 1844,

AU ROI,

LOUIS PHILIPPE Ier, ROI DES FRANÇAIS.

SIRE,

En proie depuis longtemps à des tribulations que m'a values la publication d'un livre que j'ai fait paraître il y a trois ans, sous le titre de *Découvertes dans la Troade*, j'en étais arrivé au point de ne voir d'issue heureuse à cette fâcheuse position que dans un recours à Votre Majesté. Cependant, la crainte que ma demande pût lui paraître indiscrète, m'avait retenu jusqu'à ce jour. Un souvenir de mes premières études, joint à une réflexion, et plus encore l'espoir que Monseigneur le Prince de Joinville, de qui j'ai déjà reçu, pour cette même affaire, un témoignage de bienveillance et d'intérêt, voudra bien se rendre l'interprète de mes sentiments réels et de mes vœux, viennent de vaincre enfin ma timidité et mon irrésolution.

J'ai envisagé, Sire, que dans les écrits et les propositions dont S. A. R. pourra vous transmettre la substance, ce n'est pas ma personne qu'il convient de voir, mais bien celle d'Homère, puisque, si V. M. adhère à ces propositions, tous mes actes auront eu en définitive pour résultat, de faire rendre à ce grand homme et à ses récits la réalité et le degré d'importance que, depuis un demi-siècle, on leur conteste avec trop de succès. Puis, me souvenant que deux des plus grands monar-

ques de l'antiquité, Pisistrate et Alexandre le Grand, n'ont pas dédaigné de s'employer pour que les œuvres du chantre d'Achille soient transmises aussi pures que possible à la postérité par delà les temps où nous vivons, je me suis dit que, non-seulement la tâche que je prends la licence de vous offrir, n'est point indigne d'occuper un de vos moments, mais qu'il se peut même qu'elle ne doive être prise convenablement que par un souverain.

En effet, Sire, il n'est pas seulement ici question de rendre à des écrits, admirés et commentés pendant plus de vingt siècles chez tous les peuples de l'Asie et de l'Europe, l'authenticité qu'on leur conteste de nos jours, il s'agit encore de dégager la mémoire des deux grands princes que je viens de nommer, d'une insinuation intolérable qu'une succession d'écrivains, malheureusement fort en crédit, font peser sur ces esprits éclairés et si dignes du rang suprême qu'ils ont tenu dans le monde ancien, cette insinuation, ce reproche indirect d'avoir accepté pour objet de leur vénération, *un être imaginaire*, et d'avoir poussé la simplicité jusqu'à s'occuper sérieusement de nous transmettre, comme *faits réels*, de pures fables, dignes à peine d'exercer, dans l'une des langues anciennes que nous cultivons, la jeunesse de nos écoles.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

SIRE,

De Votre Majesté, etc., etc.

Signé MAUDUIT.

EMPLOI DE L'AIRAIN

A DÉFAUT DU FER

CHEZ LES HÉBREUX, LA PLUPART DES PEUPLES DE L'ASIE,

ET QUELQUES PEUPLES MODERNES DE L'EUROPE.

De ce que, dans ma dissertation sur l'emploi de l'airain à défaut du fer chez la plupart des peuples des cinq parties du monde, je n'ai pas cité les Hébreux, il ne faut pas conjecturer que j'admets pour vraie l'opinion de beaucoup de gens qui veulent que le fer ait été communément employé par ce peuple, en des temps fort antérieurs à ceux où vécurent les héros illustrés par Homère. Mon silence sur ce point tient uniquement à cela, qu'appréciant les choses en raison des erreurs commises jusqu'ici dans la presque totalité des traductions des œuvres de l'immortel poëte, présumant que de semblables erreurs pouvaient avoir été faites par les interprètes des livres saints, et reconnaissant ma complète ignorance dans la langue de Moïse, je ne me croyais pas alors en mesure d'examiner avec fruit ce fait particulier. Mais depuis, une réflexion toute simple s'est offerte à mon esprit: c'est que si les traducteurs d'Homère, en tant de langues diverses, ont pu commettre de semblables fautes, cela doit être attribué, en bonne partie, à ce qu'aucun d'eux n'a possédé l'idiome de l'Iliade et de l'Odyssée comme sa propre langue. Cette

Digitized by Google

réflexion une fois faite, il m'a paru qu'il me suffirait, pour me mettre à même de me prononcer pertinemment en ce qui touche l'état de la question chez les Juifs, de m'assurer, par le témoignage des érudits de ce peuple, toujours existant bien que disséminé, que les passages des livres saints sont exactement rendus dans nos principales traductions. Cette pensée a eu pour mon travail le plus prompt et le plus heureux résultat. Dirigé par l'un de ces doctes personnages, j'ai puisé aux meilleures sources, et dès mes premières recherches, j'ai pu acquérir la certitude que, pour ce qui est de l'emploi comparatif de l'airain et du fer chez les descendants d'Abraham, dans la confection des armes, ainsi que de toute espèce d'ustensiles et d'instruments tranchants, tout dut être chez eux, au temps de Moïse, comme je l'ai pensé, c'est-à-dire très à-peu-près comme le chantre d'Achille nous fait voir que les choses étaient au temps de ce héros chez les Grecs.

C'est donc en m'appuyant, non pas seulement sur mes propres observations, mais bien plus encore sur celles d'hommes qui ont possédé parfaitement la langue hébraïque et qui ont fait une étude approfondie des saintes Écritures, que je vais soutenir cette dernière proposition.

Des savants, se fiant sur un passage de la Genèse où l'art de forger l'airain et le fer est attribué à Tubalcain, se sont persuadé que ces deux métaux étaient en usage l'un et l'autre, et concurremment, en des temps antérieurs au déluge (1). Nul n'est sans doute en mesure de nier positivement que cela ait été ; mais nous pouvons

(1) Voyez la Genèse, c. IV, v. 22.

Digitized by Google

du moins avancer que, si le fait est réel, il faut croire alors que la submersion de notre globe a fait perdre aux survivants la connaissance d'un bon nombre de procédés industriels, parmi lesquels il faut compter celui d'extraire le fer et de le travailler; car il résulte bien évidemment de la lecture attentive que l'on peut faire de l'Ancien Testament, que, chez les Hébreux, ce métal n'est devenu d'un usage un peu commun que postérieurement au règne de David, c'est-à-dire vers l'an du monde 2989, près de deux siècles après le sac de Troie (1).

Dans la jeunesse de ce prince, sous le règne de Saül, les armes offensives, de quelque matière qu'elles fussent, étaient encore excessivement rares. Chaque combattant de l'armée juive s'en faisait une à sa guise. On remarque que Samgar tua six cents Philistins avec le soc de sa charrue (2). Debbora, dans son cantique, dit qu'il n'y avait ni lance, ni bouclier, dans quarante mille soldats d'Israël (3). On ne voit point que Samson se soit jamais servi d'armes ordinaires. Il combattait avec ce qui lui tombait sous la main, une mâchoire d'âne, une massue, etc. Dans la guerre de Saül contre les Philistins, il ne se trouva dans toute l'armée d'Israël que ce prince et Jonathas son fils qui fussent armés d'épées et de lances (4). Les Philistins, qui opprimaient les Hébreux, empêchaient que dans tout le pays il n'y eût des ou-

(1) Voyez dans la Bible de dom Augustin Calmet, abbé de Sénones, éd. de 1821, VIe vol., p. 583, l'article intitulé *Dissertation sur la milice des Hébreux.*— (2) V. l. des Juges, c. III, v. 31.— (3) Même livre, c. V, v. 8. — (4) Il n'est pas dit dans l'hébreu que ces lances et ces épées fussent de fer. V. liv. Ier des Rois, c. XIII, v. 22.

vriers qui pussent leur fabriquer des armes ; on était obligé d'aller chez les Philistins pour y faire raccommoder jusqu'aux intruments de labourage (1).

L'auteur de la dissertation dont je viens de tirer ces premiers renseignements, présente, relativement à la priorité de l'emploi de l'airain, non-seulement chez les Hébreux, mais également chez la plupart des peuples de l'antiquité, des arguments tellement conformes à ceux que j'ai fait valoir dans mes propres dissertations, qu'il serait naturel d'en conclure que j'ai dû puiser dans son livre les opinions que j'ai professées sur ce sujet dans le mien. Il cite, comme je l'ai fait, Homère, Hésiode et plusieurs autres écrivains des temps plus ou moins reculés. Arrivant à décrire l'état des choses dans les temps postérieurs au règne de Saül, ou chez des peuples plus avancés dans la civilisation que celui d'Israël ne l'était à cette époque, il dit :

« Les Hébreux employaient dans la guerre les mêmes armes que leurs voisins; ils étaient armés d'épées, de dards, de lances, de javelots, d'arcs, de flèches, de frondes. Ils portaient le casque, la cuirasse, le bouclier, les cuissards. L'armure la plus complète dont l'Écriture nous parle est celle de Goliath; comme elle était tout extraordinaire par son poids et par sa grandeur (on aurait pu ajouter : *et pour le temps*), on a pris soin de nous la décrire et de nous en conserver les particularités. La lance de ce guerrier, renommé pour sa taille colossale et sa force, était armée de fer. Il portait entre les deux épaules un *kidon* (espèce de javelot) d'airain.

(1) V. Liv. 1er des Rois, c. XIII, v. 19 - 20.

Son bouclier et son casque étaient de même métal. Sa cuirasse était une armure de lames d'airain imitant les écailles de poisson. Il portait en outre des cuissards d'airain. L'Écriture ne dit pas de quel métal était son épée. En général on doit remarquer que, pour l'ordinaire, les armes étaient d'*airain ;* il est bon d'en donner ici quelques preuves contre ceux qui veulent que le nom d'airain, dans les descriptions des armes, se prenne, ou pour le métal en général, ou pour le fer et l'acier. On avoue que le nom de *cuivre* est quelquefois mis pour le fer; mais c'est seulement depuis que le fer et l'acier sont devenus plus communs et que l'on a commencé de faire avec ces métaux ce qu'auparavant on ne faisait qu'avec l'airain.

« Hésiode, dans la description qu'il a faite des premiers âges du monde, dit que l'âge d'or fut le premier, puis l'âge d'argent, ensuite l'âge d'airain, et enfin l'âge de fer. En parlant de l'âge d'airain, il assure que non-seulement les armes et les instruments de labourage, mais aussi les maisons étaient d'airain (1), parce qu'on n'avait point encore l'usage du fer. Proclus, un des commentateurs de ce poëte, remarque qu'au commencement on avait, pour durcir le cuivre, une certaine trempe qui le rendait aussi pur et aussi solide que le fer; mais cette trempe ayant été perdue, on en vint enfin au fer pour la guerre et pour le labourage. En effet, on trouve encore quel-

(1) Dom Calmet prend trop au positif les paroles d'Hésiode : on peut voir, par la description que fait Homère du palais d'Alcinoüs, Odyssée, ch. VII, qu'il s'agit seulement de distributions intérieures dont les murs, des deux côtés, étaient revêtus d'airain. M.

ques armes anciennes de cuivre qui sont d'une trempe aussi dure que l'acier, et même des clous d'airain d'une dureté égale à celle du fer. On a trouvé aussi des ciseaux de bronze propres à couper des lames de cuivre. On a des clefs, des plats, des patères, des coupes, des réchauds, des *couteaux*, des *haches*, des *pointes de pique* et cent autres choses de cette nature, qui sont d'un bronze très-solide..... Les arcs, dont la trempe doit être si bonne, et qui ne se font aujourd'hui que d'acier, se faisaient autrefois d'airain.....

« Les sorcières, nous dit Virgile, se servaient d'une faucille d'airain pour cueillir leurs herbes au clair de la lune (1), et Servius remarque qu'anciennement, dans les choses de religion, on se servait plutôt d'airain que d'autre matière, et qu'on avait conservé à Rome la coutume de ne couper les cheveux au prêtre de Jupiter qu'avec des ciseaux de cuivre (2).

« Le seuil, les gonds, les pivots et les lames qui couvraient les portes étaient d'airain. Ce qui nous reste d'instruments de sacrifices de l'antiquité est de cuivre, et il est à remarquer que Moïse n'emploie que l'airain, l'or ou l'argent dans les vases du tabernacle, et que Salomon n'emploie pas d'autre matière pour ceux du temple.

(1) V. Énéide, liv. IV. Ovide, au quatrième livre des Fastes, v. 405, constatant aussi l'état des choses dans les premiers siècles de la civilisation, dit : *Æs erat in pretio : chalybeïa massa latebat.* « On recherchait l'airain : le fer était alors encore caché (sous la terre). » M.—(2) C'est ainsi que les prêtres hébreux, plusieurs siècles après que l'on eut commencé à faire usage des métaux, pratiquaient encore la circoncision avec des couteaux de pierre, *cultros lapideos*. V. Josué, c. V, v. 2. M.

Digitized by Google

« Homère, en cent endroits, parle des armes et des instruments de labourage qui étaient d'airain. Il décrit, par exemple, un chariot dont l'essieu était *de fer* (1), les jantes et leur garniture *d'airain*. Il parle ensuite des soldats dont les uns portaient des armes de cuivre et les autres de fer (2). Hérodote assure que chez les Massagètes (peuples qui habitèrent la Scythie, ancêtres des Huns), non-seulement les cognées, mais aussi les piques, les carquois, les haches, étaient de ce métal. Xénophon parle souvent de ces mêmes sortes d'armes. Il dit que les Perses portaient des cuirasses et des casques d'airain. Alcée parle des épées et des chaussures de la même matière. Philippe, roi de Macédoine, voulait, disait-il, aller par dévotion placer une statue d'Hercule sur le bord du Danube. Les Scythes lui firent dire qu'il pouvait la leur envoyer, qu'ils la dédieraient eux-mêmes; que s'il voulait la mettre malgré eux, ils la fondraient *pour en armer leurs flèches*. Enfin Virgile marque souvent l'airain comme la matière des armes.

« L'Écriture n'est pas moins expresse ni moins claire que ces auteurs. Elle parle de boucliers, de casques, d'arcs, de chaînes, de roues et d'essieux; de barres de

(1) J'ai fait remarquer dans mon livre Découv. dans la Troade, IIe partie, p. 187, comme une preuve de la rareté du fer aux temps héroïques, que cet essieu, la seule pièce de ce genre faite de ce métal qui soit citée par Homère, était celui du char d'une immortelle, de Junon. V. Ili., ch. V, v. 723. M. — (2) Le docte abbé commet ici une erreur : dans le passage qu'il a en vue, il ne s'agit pas d'armes, mais seulement de matières de cuivre et de fer dont les guerriers du camp grec se servaient comme objet d'échange, pour se procurer du vin récemment arrivé de Lemnos. V. Ili., ch. VIII, v. 437. M.

porte, de chaussures même d'airain. Si elle avait voulu marquer le fer ou l'acier dans tous ces endroits, pourquoi employer le mot d'*airain*, puisqu'elle a des termes propres pour signifier *le fer?* Si l'on ne rencontrait ces termes que dans des pièces de poésie, on pourrait croire que, par une figure de discours et par une licence poétique, les écrivains ont mis un métal pour un autre, et le bronze pour du métal en général, si toutefois il peut y avoir de semblables licences dans les divines Écritures. Mais que, dans les livres historiques même, dans une narration simple et sans figure, les auteurs sacrés aient usé de ces libertés, c'est ce qui n'entrera dans l'esprit de personne. Il faut donc prendre à la lettre les expressions de l'Écriture qui nous décrivent les armes d'airain. »

Ayant ainsi considéré la question en thèse générale, le savant abbé s'explique sur chaque arme en particulier. Mais, comme je n'ai point pris à tâche de faire un cours complet d'archéologie, je me dispense de le suivre plus loin; je crois pouvoir me restreindre à dire ici quelques mots des chariots de guerre, et ce sera uniquement en vue de prémunir nos artistes, en ce qui touche l'emploi comparatif de l'airain et du fer, contre les erreurs où ils pourraient tomber s'ils s'en rapportaient sur ce sujet aux opinions d'écrivains peu réfléchis.

En effet, j'ai rencontré des personnes fort disposées à soutenir la haute antiquité de l'emploi du fer, non-seulement en raison de ce verset de la Genèse qui fait remonter cet emploi à des temps antérieurs au déluge, mais en s'appuyant en outre sur ce que, dans les autres livres de la Bible, il est souvent question de *chariots de*

fer. Je conçois que, prenant cette expression au positif, on soit très-porté à croire que le fer a pu être répandu en assez grande abondance parmi les peuples qui se sont servis de ces terribles instruments, puisque l'Écriture les cite comme se trouvant par centaines et même par milliers dans quelques-unes des armées dont elle rapporte les engagements successifs avec le peuple de Dieu ; mais, d'abord, par cette expression : chariots de fer, il faut entendre seulement des chariots armés d'instruments de fer. Notre auteur, dom Calmet, fait lui-même l'observation que l'Écriture distingue deux sortes de chariots, les uns qui servaient pour la monture des princes et des généraux, et les autres qui, *armés de fer*, étaient poussés sur l'infanterie où ils causaient de furieux ravages. Ensuite les chariots les plus anciens dont nous ayons connaissance, et qui sont ceux que Pharaon mena contre les Israélites après leur sortie d'Égypte, ces chariots, dis-je, appartenaient à la première espèce. Or c'étaient de simples chars qui devaient avoir un très-grand rapport avec ceux des héros de l'Iliade. Je ne fais aucun doute qu'ils n'étaient point armés. L'Écriture ne le dit pas (V. Exod., c. XIV, v. 7). Pour ce qui est des chariots de guerre proprement dits, ce qui doit s'entendre des chariots armés de faux ou d'autres pièces meurtrières, ils furent en usage tout au plus tôt, chez les peuples ennemis des Juifs, vers l'an du monde 2560, puisque l'Écriture, en parlant de ceux que la coalition formée par Jabin, roi d'Azor, traîna avec elle contre l'armée de Josué, n'indique pas que ces chariots fussent armés de fer, ni même d'airain (1). C'est seulement dans

(1) V. Josué, c. XI, v. 4-11.

le livre des Juges, lequel vient à la suite de celui de Josué, que le texte hébreu fait mention, en termes précis, de chariots de fer (V. c. I.er, v. 19). Il est bien présumable que les premiers chariots armés dont on a fait usage, n'importe chez quel peuple, l'ont été d'abord avec des pièces d'airain.

Si l'on tient à avoir une connaissance plus étendue de ces machines de guerre, de la manière dont elles étaient disposées et armées, de leur plus ou moins d'importance, des causes qui en ont fait abandonner l'usage, c'est à la dissertation même de dom Calmet qu'il convient de recourir; ceux de nos artistes peintres qui pourraient être dans le cas de traiter des sujets tirés de l'Ancien Testament, ou de quelque autre histoire contemporaine de celle des Hébreux, me sauront gré, je l'espère, de leur avoir signalé cet écrit, encore si peu connu de nos jours, car ils y trouveront une foule de détails précieux sur ce qui regarde les armes et les armures des divers peuples de l'Asie, depuis les épées, les lances, les *kidons* (1) et autres armes offensives, jusqu'aux

(1) On n'est pas bien d'accord sur ce qu'on doit entendre par le mot *kidon*. La Vulgate et quelques bons interprètes l'ont pris pour un bouclier; les Septante et Aquila pour une sorte de dard; mais, en voyant rapporté dans l'Écriture que Josué, pour donner à des troupes qu'il avait mises en embuscade le signal d'attaquer, leva son *kidon*, et ne le baissa point jusqu'à ce que tous les ennemis fussent tués, je conjecture que ce ne devait être autre chose que ce que dans nos armées on connaît sous le nom de *fanion* : c'est une petite enseigne dont la hampe n'a que la hauteur d'un javelot, et qu'un sous-officier par compagnie porte dans toutes les marches pour servir à régler les mouvements des troupes dans les manœuvres. V. Josué, c. VIII, v. 19 et 26, et Dissertation de dom Calmet, p. 610. M.

boucliers et aux cuirasses de diverses espèces, aux cuissards, aux cnémides, aux ceinturons, aux enseignes, et même aux tentes et aux campements.

Pour mettre nos artistes en mesure de juger si le moment est venu pour eux de s'ouvrir aux communications que je me suis plu à leur faire à diverses reprises sur ce sujet, je crois devoir leur apprendre que cette question de l'emploi de l'airain pour la confection des armes et des ustensiles de toute espèce, que dis-je, cette question, soutenue il y a plus d'un siècle par le docte abbé de Sénones et par plusieurs autres de nos compatriotes, est au moment de faire un grand pas à l'étranger. En effet, elle se trouve avoir été également traitée dans le sens de mes opinions par un savant professeur de Berlin, nommé Link. La publication de son livre, intitulé: *Le monde primitif, ou l'antiquité expliquée par l'étude de la nature*, doit être déjà assez ancienne en Allemagne, puisque la traduction qui a paru chez nous, dès l'an 1837, a été faite sur une deuxième édition. Je crois faire encore une chose agréable à mes lecteurs en empruntant à cette traduction les passages suivants, extraits du tome second. On lit, page 375 et suivantes:

« L'usage des métaux indique un peuple qui a déjà fait un grand pas dans la carrière de la civilisation, car les peuples bruts et sauvages sont les seuls à qui l'usage des métaux soit inconnu. Notre étonnement est à son comble lorsque nous considérons le pas immense que les hommes, qui les premiers mirent en œuvre les métaux, firent pour arriver à l'art de les re-

connaître et de les travailler, eux qui n'avaient, comme tout porte à le croire, qu'une connaissance très-superficielle de la nature. Le nom de celui qui découvrit l'art de reconnaître les métaux et de les fondre, se perd dans la nuit des temps fabuleux (1), comme le nom de celui qui inventa l'art de cultiver la terre et de dompter les animaux. »

Après avoir avancé que l'or est de tous les métaux celui qui fut le plus facile à trouver et à extraire du sein de la terre, parce qu'on le rencontre souvent à l'état natif, soit à la surface du sol, soit sous la terre végétale à peu de profondeur, et que l'argent, bien qu'on ne le voie pas répandu d'une manière aussi générale que l'or, qu'il ne se rencontre point comme celui-ci sur le bord des fleuves et des ruisseaux, est pourtant encore assez facile à trouver, arrivant à parler du cuivre, il continue en disant:

« Le cuivre se trouve aussi à l'état natif dans ces terrains que Pline qualifie de vierges, parce qu'on n'en a encore extrait aucun métal. On le trouve dans les deux Amériques. Dans la collection minéralogique de Lisbonne, on en voit une masse considérable, et souvent les voyageurs en mentionnent de pareilles. Frésier cite une masse de cuivre natif de 150 quintaux. Mais le cuivre, à cet état, est bien plus rare que l'or et l'argent; ce fut le troisième métal dont l'homme fit la découverte : aussi le troisième âge porte-t-il son nom....

(1) Ces mots font probablement allusion au passage de la Genèse que j'ai cité à la page 2 du présent écrit. Ils donnent à penser que M. Link considère aussi comme très-douteux que l'art de travailler le fer remonte à des temps antérieurs au déluge. M.

« Le cuivre était le métal que, dans l'antiquité, on employait de *préférence* pour la confection des armes (1). Le fer (*sideros*) est rarement employé, si ce n'est comme ornement ou pour la confection d'une partie distincte de l'arme (2). Lorsque Vulcain veut forger des armes pour Achille, il emploie le cuivre, l'or, l'argent et l'étain; il n'est point question de fer (V. Il., ch. XVIII, v. 460). Hérodote, l. II, c. 152, dit en termes bien clairs que les Ioniens et les Cariens avaient des armes de cuivre; que les Égyptiens au contraire, plus avancés dans l'art de travailler les métaux, ne portaient que des armes de fer (3); en parlant des Massagètes, l. I, c. 215, il dit que leurs armes étaient seulement en or ou en cuivre, par conséquent qu'ils n'en avaient point en argent ni en fer. Les poésies d'Hésiode ne parlent que du fer et des armes en fer (4). Les Vandales (peuples de la

(1) D'accord sur le fond avec M. Link, je ne puis l'être sur l'emploi qu'il fait ici du mot *préférence* : je ne saurais admettre qu'aucun peuple de l'antiquité ait pu employer de préférence une matière inférieure en qualité à une autre, et je crois fermement que, du moins pour la confection des armes offensives et des instruments propres à travailler la terre, à tailler la pierre et à ciseler les autres métaux, tant qu'on a employé l'airain, c'est qu'on n'a pu se procurer du fer en quantité suffisante pour les divers besoins qu'on éprouvait.

(2) Il me paraît que M. Link se trompe encore en s'exprimant de la sorte ; car les principaux objets pour lesquels Homère emploie le mot *sideros* sont une masse d'armes, une flèche, des haches doubles et simples, et un essieu.

(3) On va voir tout à l'heure qu'en s'exprimant ainsi, Hérodote a voulu exposer ce qui existait de son temps chez les Grecs asiatiques et chez les Égyptiens. M.

(4) Le savant professeur se méprend de nouveau, ce me semble, dans cette interprétation de l'un des poëmes les plus remarquables

Germanie qui s'étendaient le long de la mer Baltique, entre la Vistule, l'Elbe et la Trave), n'employaient que du cuivre dans la fabrication de leurs armes; jamais dans leurs tombeaux on ne trouve d'armes en fer. Les Allemands paraissent aussi s'être servis principalement d'armures en cuivre. On ne trouve que des armes et des boucliers d'airain dans le lieu où Conrad Gessner, dans son livre sur les métaux, page 12, place le champ de la bataille qui se livra entre l'empereur Henri V et le duc Lothaire de Saxe; il en est de même auprès de Beiclingen que l'empereur Henri IV prit d'assaut sur le margrave de Thuringe et de Metz: *partout on remarque que l'emploi du cuivre a précédé l'usage du fer.* Mais le cuivre, lorsqu'il est pur et sans mélange, n'a point assez de consistance pour faire une arme; il s'oxyde aussi très-facilement, et, pour lui donner les qualités qui lui manquaient, on le mêlait avec l'étain. Suivant les observations de Klaproth et d'autres, on trouve de l'étain dans tous les objets en cuivre qu'on retire des tombeaux des Vandales (1). Habituellement aussi le cuivre entre dans la

d'Hésiode. L'auteur des *Travaux et des Jours*, écrivant au moment où, dans la Grèce, on commençait à employer le fer, et prévoyant le cruel usage qu'on en ferait, se plaint seulement de n'être pas né plus tôt, *d'avoir été réservé pour cet âge de fer*, et il fait l'énumération de tous les maux qui, selon ses inspirations, devaient résulter de la fatale découverte de ce métal. M.

(1) Ce fait prouve seulement, d'une part, que tous ces objets sont de bronze, et de l'autre, que les monuments d'où on les tire n'appartiennent point à une très-haute antiquité; car nous avons acquis la certitude que les plus anciennes armes de métal étaient de cuivre, sans aucun alliage d'étain. M.

composition du bronze des anciens (1). Un fait remarquable, c'est que Göbel a trouvé, par l'analyse chimique d'une pointe de flèche tirée d'un tombeau égyptien, soixante-dix-huit parties de cuivre sur cent, et vingt-deux d'étain; mais comme *du temps d'Hérodote les Égyptiens se servaient d'armes en fer*, cette pointe de flèche devait venir d'une époque plus ancienne, ou d'un ennemi vaincu. »

Ces nouveaux renseignements que je viens de produire auront-ils pour effet, selon mes vœux, de porter enfin dans l'esprit des artistes à qui je les adresse, la conviction dont j'ai été pénétré dès les premiers moments où, en vue de les servir, j'abordai cette question d'archéologie qui me paraissait de nature à les intéresser essentiellement? J'ai lieu de l'espérer; aussi je crois pouvoir me féliciter d'être parvenu à réunir, pour la solution de cette question, aussi bien que pour celle relative à la position de Troie, une masse d'arguments et de témoignages telle qu'elle ne laisse plus la moindre prise au scepticisme.

Mais n'est-il pas singulier que les anachronismes dont je me suis proposé d'arrêter la fâcheuse propagation se soient maintenus jusqu'à nos jours dans les compositions les plus importantes de toutes les écoles de l'Europe? et cela quand, depuis plus d'un siècle, ils sont

(1) Cette observation est tout à fait superflue, puisque ce qu'on appelle justement *bronze* n'est autre chose que du cuivre auquel on allie un certain nombre de parties d'étain, ordinairement dix ou douze sur cent. M.

signalés par des écrivains des plus dignes de foi, tant de la France que de l'Allemagne. Un fait si étrange ne peut être imputé, ce me semble, à la mauvaise volonté des artistes, mais bien plus à ce que les lumières qu'il leur importerait de posséder, presque uniquement répandues jusqu'ici dans des livres assez coûteux et qui trouvent seulement place dans les grandes bibliothèques, restent, en raison de cela, ignorées même des hommes instruits avec lesquels ces artistes peuvent être plus ou moins en relation. Dans la persuasion où je suis que cette simple observation peut suffire à faire apprécier la convenance d'une proposition que j'ai énoncée il y a déjà quatre ans (1), et qui a pour objet la création d'un traité d'archéologie à faire spécialement pour l'usage des élèves de notre Académie des beaux-arts, je crois terminer d'autant plus convenablement cet article en rappelant à mes lecteurs l'existence de cette proposition, que, venant de la part d'un homme qui accomplit en ce moment sa soixante-et-dixième année, on ne pourra admettre, je l'espère, qu'il soit excité à la produire par un sentiment d'intérêt personnel.

Paris, le 1er juillet 1845.

MAUDUIT.

(1) *Découv. dans la Troade*, IIe partie, p. 145-146.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56.

VA1
1644646